

Cahier des charges

de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Formation des cadres sportifs

Discipline :

PLANCHE à VOILE

Niveau :

Moniteur Sportif Educateur

Organisme délégataire :

Fédération Francophone du Yachting Belge



A.D.E.P.S.

Opérateur de formation MSeD Planche à Voile

Table des Matières

1. DONNEES ADMINISTRATIVES	5
1.1 Informations concernant l'opérateur de formation	5
1.2 Introduction générale de la formation.	5
1.3 Homologation et certification	5
2. REFERENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES.	7
2.1.1.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR PLANCHE A VOILE	10
2.1.1.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR PLANCHE A VOILE	10
2.1.1.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR	10
2.1.1.6 Dispenses	10
3. DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION ...	11
3.1 Schéma de base d'organisation de la formation	11
3.2 Informations à fournir par la FFVB	12
3.3 Durée théorique pour le niveau de qualification MEd	12
3.4 Test préliminaire ou probatoire à la formation	13
3.5 Documents administratifs à fournir par le candidat	13
3.5.2 Préalablement aux stages pratiques	13
3.5.3 Homologation de la formation de Moniteur Sportif EDUCATEUR en planche à voile	14
3.6 Modalités d'inscription (préalable et définitive)	14
3.7 Droit de rétractation & remboursement éventuel de l'inscription.	14
4. REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES	17
4.1 Place de la thématique dans le cursus du niveau de formation dont question.	20
4.1.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et Législatif - 3 modules spécifiques	20
4.1.1.1 Module CS 2.1.1. = CS 1.1.1. Structure de la planche à voile	21
4.1.1.2 Module CS 2.1.2 = CS 1.1.2 Assurances et responsabilités	26
4.1.1.3 Module CS 2.1.3 Organisations de la planche à voile et de la compétition en planche à voile	31
4.1.2 Thématique 2 : Didactique et Méthodologie - 6 modules de cours spécifiques + 2 stages 36	
4.1.2.1 Module CS 2.2.1. : Construire une séance de cours ou un entraînement.....	37
4.1.2.2 Module CS 2.2.2. : Adapter la séance aux conditions imposées par l'environnement	42
4.1.2.3 Module CS 2.2.3. = CS 1.2.4. : Comment se comporter.....	47
4.1.2.4 Module CS 2.2.4. = CS 1.2.5. : Comment évaluer	52
4.1.2.5 Module CS 2.2.5. = CS 1.2.6. : Briefing- debriefing	57
4.1.2.6 Module CS 2.2.6 : C.A.V/C.B. : rôle et responsabilités.....	62
4.1.2.7 Module CS 2.2.7. : Stage pédagogique en école de planche à voile	67
4.1.2.8 Module CS 2.2.8. : Stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.	72
4.1.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance - 7 modules de cours spécifiques	77
4.1.3.1 Module CS 2.3.1. La météorologie approfondie.....	78
4.1.3.2 Module CS 2.3.2. Physique de la voile – Perfectionnement.....	83
4.1.3.3 Module CS 2.3.3. Technique de la planche à voile – Perfectionnement	88
4.1.3.4 Module CS 2.3.4 La régate olympique.....	93
4.1.3.5 Module CS 2.3.5. Les différentes formes de compétitions.....	98
4.1.3.6 Module CS 2.3.6. Les évolutions technologiques	103
4.1.3.7 Module CS 2.3.7. Accompagnement du stage pratique en entraînement ET/OU de l'organisation d'une compétition et/ou la promotion de la planche à voile.....	108
4.1.3.8 Module CS 2.3.8. Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive	113

4.1.4	Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs – 8 modules de cours spécifiques	118
4.1.4.1	Module CS 2.4.1 = CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.	119
4.1.4.2	Module CS 2.4.2 - Le bateau d'accompagnement- Perfectionnement	124
4.1.4.3	Module CS 2.4.3. Terminologie	129
4.1.4.4	Module CS 2.4.4. Entretien réparation des bateaux	134
4.1.4.5	Module CS 2.4.5. = C.S 1.4.2. Le site: consignes de sécurité	139
4.1.4.6	Module CS 2.4.6. Techniques annexes.	144
4.1.4.7	Module CS 2.4.7 =CS 1.4.3. M.O.B.....	149
4.1.5	Thématique 5 : Ethique et Déontologie - 1 module de cours spécifique.....	154
4.1.5.1	Module CS 2.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile.	155
5.	REFERENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES DIDACTIQUES OU PEDAGOGIQUES	167
5.1	Présentation des stages	167
5.2	Dossier de stages	167
5.2.1	Le Cahier de stage (Module CS 2.2.7).....	168
5.2.2	Le rapport d'entraînement et/ou d'organisation d'un évènement (Module CS 2.2.8)	168
5.2.3	La fiche signalétique d'un stage.....	168
5.3	Règles concernant les Maîtres de Stages :	169
5.4	Acceptation potentielle des Maîtres de Stages :	169
5.5	Endroits et niveaux de Stages :	169
5.6	Évaluation d'un stage et du cahier de stage :	170
5.7	Qualification et expérience utile exigée des Maîtres de stage :	170
6.	REFERENTIEL « EVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION.	171
6.1	Délai d'organisation des évaluations	171
6.2	Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect.	171
6.2.1	Présences au cours	171
6.2.2	Autres modalités à décrire.....	171
6.3	Publicité des accès aux évaluations	171
6.4	Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations	171
6.5	Contenus et exigences des évaluations	172
6.6	Nombre de sessions d'évaluation.....	172
6.7	Constitution du Jury d'évaluation	172
6.8	Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès-Verbal).....	173
6.9	Motivation du résultat en délibération	173
6.9.1	« Réussite de plein droit ».....	173
6.9.2	« Ajourné car au moins une thématique en échec »	173
6.9.3	« Ajourné pour absence »	173
6.9.4	« Refus car moins de 60% au total ».....	173
6.9.5	« Refus car fraude à l'évaluation »	174
6.9.6	« Refus car au moins une thématique en échec en seconde session »	174
6.9.7	« Refus en cas d'absence en seconde session »	174
	Refus car l'absence en seconde session n'a pas été considérée comme justifiée.	174
6.10	Recours et procédures.....	175
7.	CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger).176	

8.	REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES DE DELIVRANCE ET D'HOMOLOGATION DES ATTESTATIONS DE REUSSITE.	184
9.	ANNEXES	185

1. DONNEES ADMINISTRATIVES

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1 du décret du 03 mai 2019, au point 1 (Les données administratives de l'opérateur délégataire).

1.1 Informations concernant l'opérateur de formation

Fédération Francophone du Yachting Belge A.B.S.L.

90 avenue du Parc d'Amée

5100 JAMBES

Tel : +32 81 30 49 79

Fax : +32 81 30 73 25

Mail : info@ffyb.be

Personne de contact : DEPLECHIN Philippe, philippe.deplechin@gmail.com, +32 476 41 44 87-

DUBUC Stéphanie, stephanie.dubuc@ffyb.be, +32 (0)81 30 49 79

Conseiller Pédagogique : HUBERT Philippe ; ph.hubert@gmail.com; +32 71 64 10 15 & +32 471 34 81 58

1.2 Introduction générale de la formation.

La Fédération Francophone du Yachting Belge impose à ses écoles de voile labellisées de faire appel à des moniteurs brevetés pour encadrer leurs stages.

De la même manière, l'A.D.E.P.S. impose à ses centres sportifs d'engager des moniteurs brevetés pour l'animation de leurs stages.

La formation de Moniteur Sportif EDUCATEUR permettra d'obtenir un brevet dûment homologué et reconnu dans toute la Fédération Wallonie Bruxelles.

Cette formation comprend un stage spécifique et deux stages pédagogiques. Elle ne peut être entamée que par un candidat répondant aux conditions préalables (voir point 2.1.1. ci-dessous)

Le présent cahier des charges détaille l'ensemble de la procédure, des conditions de participation, de réussite et les recours possibles en cas d'échec, les équivalences et valorisations d'acquis d'expérience possibles.

La formation de cadres "Moniteur Sportif EDUCATEUR" a pour but de donner les outils nécessaires à la prise en main de compétiteurs en cours de perfectionnement, de pouvoir assurer le rôle de responsable d'une école de voile/planche à voile et d'être un référent dans son milieu.

Cette formation se veut la plus complète possible et abordera un large panel de matières comme la technique, la pédagogie, la didactique, ... Elle se veut ouverte aux évolutions de la discipline.

1.3 Homologation et certification

Le brevet de Moniteur Sportif Educateur, est homologué /certifié et donc reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La réussite des cours généraux (ou leur validation par voie de valorisation d'acquis de formation - voir section 7) correspond à la validation de la première étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet. La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport.

A la réussite des cours généraux, le candidat obtient une attestation (bulletin personnalisé), donnant accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques). L'AG Sport délivre une attestation de réussite.

La réussite des cours généraux n'équivaut donc pas à une homologation de brevet !

La réussite des cours spécifiques correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

En résumé, un parcours de formation sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de 4 phases / 4 étapes :

- Les cours généraux (prérequis aux cours spécifiques)
- Les cours spécifiques
- La validation de travaux pratiques « compétences psycho-émotionnelles » (cfr p. 109-113)
NB : cette validation constitue un prérequis à la certification/homologation du brevet MSEd. Ces travaux pratiques devront être validés après la formation générale, mais avant, pendant ou après la formation spécifique. Ces travaux seront organisés par l'AG sport ou par la fédération.
- L'homologation / la certification du brevet par l'Administration générale du Sport (Adeps)

2. REFERENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES.

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1 du décret du 03 mai 2019, au point 2 (La description des fonctions et les compétences requises).

La formation spécifique dispensée par l'opérateur délégataire de formation doit impérativement se référer aux profils de compétences générales de chaque niveau de qualification des cadres sportifs, fixés par l'AG Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces profils doivent être adaptés aux spécificités de la (des) discipline(s) auquel / auxquelles le présent référentiel de formation fait référence.

2.1 Vocation pédagogique

La formation de cadres sportifs à vocation pédagogique fait référence à des méthodes et pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus.

La formation d'un cadre sportif à **vocation pédagogique** recouvre quatre niveaux de qualifications indépendants, non obligatoirement hiérarchisés au niveau spécifique.

MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR :	Animer à la pratique sportive
-------------------------------------	--------------------------------------

NB : Il est possible d'envisager une qualification « Animateur sportif » dans la discipline spécifique. La formation « Animateur sportif » doit être constituée exclusivement de certains modules clairement identifiés de la formation « Initiateur Sportif ». (cfr « Référentiel formation et évaluation du niveau de qualification « Initiateur Sportif »).
Au terme des processus de formation et d'évaluation, le candidat « Animateur sportif » reçoit un brevet homologué par l'AG Sport et ce lorsque la formation a fait l'objet d'un accord bilatéral (AG Sport - Opérateur délégataire de formation, notamment par la validation d'un référentiel de formation).

MONITEUR SPORTIF INITIATEUR :	Animer - Initier - Fidéliser à la pratique sportive
--------------------------------------	--

MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR :	Former et consolider les bases de la performance
-------------------------------------	---

MONITEUR SPORTIF ENTRAÎNEUR :	Systématiser et optimiser l'entraînement pour performer
--------------------------------------	--

Chaque niveau peut faire l'objet de formation complémentaire en vue d'une qualification d'expertise.

Tous ces niveaux de qualification sont structurés en fonction :

- de prérequis : *compétences préalables à la formation*
- du profil de fonction : *capacité d'appliquer, d'utiliser des connaissances (savoirs), aptitudes (savoir-faire) et attitudes (savoir-être) de façon intégrée pour agir dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel).*
- du public cible : *public à charge du cadre sportif*
- du cadre d'intervention : *cadre, domaine et lieu où se déroule la fonction*
- du cadre d'autonomie et de responsabilité : *cadre, contexte, niveaux d'autonomie et de responsabilité par rapport à la fonction*

Afin de pouvoir constituer les modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation), chaque niveau de qualification indépendant est envisagé sous l'angle de 5 thématiques :

- Thème 1 Cadre institutionnel et législatif
- Thème 2 Didactique et méthodologie
- Thème 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
- Thème 4 Aspects sécuritaires et préventifs
- Thème 5 Éthique et déontologie

2.1.1 Moniteur Sportif Éducateur PLANCHE A VOILE

2.1.1.1 Pré requis du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR PLANCHE A VOILE¹

○ Conditions:

- avoir 18 ans au 1^{er} jour du 1^{er} cours de la formation spécifique
- avoir réussi préalablement les cours généraux Adeps de Moniteur Sportif Initiateur
- avoir réussi préalablement les cours généraux Adeps de Moniteur Sportif Éducateur
- détenir le brevet P
- détenir le Brevet de conduite général
- détenir le Certificat restreint de Radiotéléphoniste de Stations de Navire
- détenir le BEPS ou les Premiers soins en milieu sportif

Ces deux dernières conditions sont à remplir pour la réalisation des stages.

○ Expérience:

La maîtrise du waterstart et du jibe sont vivement conseillés.

L'accès à la formation se fera à la condition de présenter :

- Une participation à 3 compétitions reconnues par la FFYB (ouvertes à tous supports)
- Ou Justifier 25 heures de navigation dans des conditions de surpuissance.

Comment justifier mes heures de navigation ?

Un document sera disponible sur le site de la FFYB.

Permettant à une personne reconnue par la FFYB d'attester les heures de navigation d'un candidat.

2.1.1.2 Profil de fonction du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR PLANCHE A VOILE

Le Moniteur Sportif EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile, doit être capable de :

○ En général :

- Favoriser la pratique de la planche à voile et ouvrir à tous les aspects de ce sport et de ce sport-loisir
- Faire prendre du plaisir dans ces apprentissages
- Former et consolider les habilités motrices nécessaires dans un milieu inhabituel et « étranger »
- Faire aboutir l'apprentissage des fondamentaux de la planche à voile
- Motiver l'apprentissage sportif
- Renforcer les qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et grâce à la planche à voile
- Détecter les talents et les orienter vers les structures : classes, clubs, master,...
- S'intégrer dans une structure d'encadrement sportif

○ Au niveau technique :

- Maîtriser les techniques utilisées en compétition : départs, stratégie, tactique, etc.
- Participer à des compétitions reconnues par une fédération de voile dans la classe de son choix,
- Connaître les règles des chapitres 1, 2, 3 et 4 des Règles de Course à la Voile (RCV) en cours ainsi que les définitions, lire et comprendre les instructions de course. Il connaîtra les rappels individuels, généraux, annulation, changement de parcours, raccourcissement, ainsi que les procédures classiques et pavillonnerie du départ.
- Contrôler les réglages de la planche à voile avant et pendant la navigation.
- Naviguer de manière efficace sur tout type de plan d'eau.

¹ Pour toute demande particulière, se référer au point 7 du présent cahier de charges relatif aux VAE
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

- Être capable de réagir efficacement en cas de défaillance physique grave quelle que soit son origine (traumatisme, défaillance physique,...). Notamment être capable de mettre en pratique les manipulations de base des moyens et outils de Réanimation Cardio-Vasculaire (RCP), en ce y compris l'utilisation du Défibrillateur Entièrement Automatique (DEA).
- Au niveau pédagogique :
 - prendre en charge les stagiaires des cours de perfectionnement
 - faire un constat précis des résultats de la séance par rapport aux objectifs et des causes d'échec chez l'enseigné et l'enseignant,
 - respecter les normes de sécurité et les règlements en application sur le plan d'eau et dans l'école où il fonctionne.
 - Assumer la fonction de responsable pédagogique de base nautique.
- Au niveau compétition :
 - Aider à l'organisation d'une compétition
 - Conseiller les compétiteurs sur des compétitions
 - Conseiller les compétiteurs dans le cadre d'un « Protest »
 - Pouvoir suivre un athlète pendant une saison et l'orienter dans ses choix, lui proposer un programme cohérent.

2.1.1.3 Public cible du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR PLANCHE A VOILE

Toute personne ayant son brevet pass pro 4 étoiles (ou équivalent) à la planche à voile et désirant approfondir son art et sa technique et/ou désirant pratiquer la compétition.

2.1.1.4 Cadre d'intervention du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR PLANCHE A VOILE

- Toute base nautique ou école de voile de club ou groupe d'entraînement fédéral sur tout type de plan d'eau : lac, voie navigable, mer,... ;
- Enseignement théorique en salle ;
- Gestion de l'équipe pédagogique de l'école ;

2.1.1.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR²

- Agir en totale autonomie dans des situations connues et définies liées à un domaine d'encadrement et/ou de formation, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
- Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.

2.1.1.6 Dispenses

Les candidats qui disposent déjà du brevet de Moniteur Sportif Initiateur en planche à voile seront dispensés d'une partie du cursus spécifique MSeD et inversement. Les modules concernés par cette dispense sont clairement identifiés au point 4 dans le tableau synoptique et les descriptions des modules.

² Voir descripteurs génériques du CFC - Annexe 1^{ère} - Moniteur Belge 15.05.2015

3. DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Ce chapitre répond à l'Art. 39 § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 3 (La description des modalités préalables à l'organisation de la formation).

3.1 Schéma de base d'organisation de la formation

La Fédération organise les modules repris dans les thématiques 1, 2, 3, 4 et 5 du document « charge de travail » et qui seront décrits dans le présent cahier de charges.

Nombre minimum de candidats par formation : 5 (voir aussi 3.6 alinéa 2)

Les conditions d'organisation :

- Le type de plan d'eau sur lequel a lieu le stage de formation :
 - tout type de plan d'eau
- Le site doit comprendre:
 - un externat ou un internat,
 - une salle de cours aménagée,
 - des moyens audio-visuels,
 - des sanitaires et douches en suffisance,
 - l'accueil simultané à la formation de stagiaires en perfectionnement pour les applications pédagogiques.
- Le matériel nautique (pour les cours sur l'eau):
 - un bateau de sécurité à moteur, adapté aux circonstances de navigation
 - le matériel de navigation adapté aux disciplines
 - un matériel actualisé
- Nombre et qualification des chargés de cours :
 - un intervenant par cours théorique,
 - Qualification: voir 4.4
- Nombre et qualification de l'assistant sécurité :
 - Par tranche de 5 candidats, 1 assistant sécurité en plus du chargé de cours pour les heures de cours se donnant sur l'eau.
 - Qualification : voir 4.4

3.2 Informations à fournir par la FFYB

- Les conditions, modalités et coût d'inscription doivent être en permanence publiés sur le site www.ffyb.be. En cas de besoin, les mises à jour doivent être effectuées sans délai.
- Chaque année, la Commission pédagogique mixte définit les dates, horaires et lieux des stages et/ou des modules qui seront proposés. Une fois définies par la Commission pédagogique mixte, ces informations seront publiées sur le site www.ffyb.be.
- Un formulaire d'inscription préalable devra être renvoyé dûment complété et scanné au moins un mois avant le premier jour de la formation à laquelle le candidat souhaite participer.
- Une présence active de 80% aux cours sur toute la formation est à respecter (sauf en cas de dispenses à voir au point 7).
- Les retards ou absences sont donc comptabilisés dans les 20% tolérés.
- Une feuille d'émargement sera contresignée par le candidat.
- **Pour la partie technique de la formation, en évaluation continue, et pour le module CS.2.4.8 : Premiers soins : réanimation cardio-respiratoire et défibrillation**, une présence active de 100% est exigée.
- Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.
- Le principe de la Valorisation d'Acquis d'Expériences, ou de formation par d'autres filières, est d'application pour les cours spécifiques. Les modalités de la VAE sont précisées au point 7 (Conditions de dispenses ou d'équivalence de diplôme).

3.3 Durée théorique pour le niveau de qualification MSEd

La durée théorique de la formation de Moniteur Sportif EDUCATEUR en Planche à Voile est :

➔ En présentiel : 266h00, soit :

- 58 heures 30 de cours généraux Adepts (MSIn + MSEd) dont 8h45 d'examens
- 207 heures 30 minutes de cours spécifiques dont 6h45 d'examens théoriques et pratiques et 2*40 heures de stage

➔ En non présentiel : 55 heures, soit :

- charge de travail personnel estimée à plus ou moins 55 heures qui pourra varier d'un candidat à l'autre.

La formation spécifique de Moniteur Sportif EDUCATEUR en Planche à Voile est composée :

○ Les cours spécifiques :

- de cours pratiques et théoriques,
- des exercices et mises en situations
- des colloques et séminaires
- des examens
- du travail et des exercices personnels,

Le tout réparti en 27 modules qui pourront être organisés ensemble ou séparément, en WE ou stages de un ou plusieurs jours :

▪ en présentiel :

- 200 heures 45 minutes de cours théoriques et pratiques avec une présence obligatoire à 80% (100% les modules pratiques)
- 6 heures 45 minutes d'évaluation.

▪ en non présentiel : 55 heures de travail et exercices personnels (montant estimé mais dépendra d'un candidat à l'autre).

- Le stage pédagogique en école de planche à voile (1 module de 40 heures)
 - Participation à un stage de 5 jours dans une école labellisée de la FFYB ou un centre ADEPS dans le cadre des champs de compétences d'un Moniteur Sportif Éducateur, avec un maître de stage reconnu par la Commission pédagogique mixte. (soit 40 heures avec présence obligatoire). Le Maître de stage aura un brevet niveau 2, MSeD ou niveau 3 et justifiera de 12 semaines d'expérience en tant que MSeD ou équivalent.
Considéré comme un module de la thématique 2.
- Le stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un événement (1 module de 40 heures)
 - Participation à un stage d'entraînement de niveau national, fédéral ou un stage de classe de 5 jours comme assistant. (soit 40 heures avec présence obligatoire) ET/OU organisation d'un événement visant la promotion de la planche à voile (CS 2.2.8).
Considéré comme un module de la thématique 2.
Le Maître de stage sera un coach reconnu par la commission pédagogique.

3.4 Test préliminaire ou probatoire à la formation

L'accès à la formation ne nécessite pas la réussite à un test préliminaire (pour rappel, voir pré requis au point 2.1.1. ci-dessus)

3.5 Documents administratifs à fournir par le candidat

3.5.1 Préalablement aux cours spécifiques

- Le formulaire d'inscription préalable dûment complété et signé, à rentrer, par mail, au plus tard 1 mois avant le 1^{er} jour de la formation.
- Une copie de la carte d'identité ou d'un passeport prouvant l'âge du candidat. Il faut avoir atteint l'âge de 18 ans minimum le premier jour de la formation.
- Une copie du brevet P (capacitaire planche à voile voir Mémento de la planche à voile sur www.ffyb.be).
- La preuve d'avoir participé à 3 compétitions reconnues par la FFYB ou la justification des heures de navigation demandées. (voir point 2.1.1. ci-dessus)
- La preuve de l'affiliation (licence - compétition) à une fédération de voile belge ou étrangère reconnue par World Sailing et assurant une couverture en responsabilité civile dégâts matériels et corporels ainsi qu'une couverture en dégâts corporels propres.
- Présentation des documents de réussite ou de dispense aux cours généraux A.D.E.P.S. de Moniteur Sportif Initiateur et Moniteur sportif Éducateur.
- La preuve de la réussite du brevet N°8 (400m) de la FRBNS.
- La copie du Brevet de conduite général ou/et de l'ICC M.
- Preuve d'acquittement des droits d'inscription et d'homologation.

3.5.2 Préalablement aux stages pratiques

- La preuve de la réussite du BEPS ou des premiers soins en milieu sportif
- La copie du certificat restreint de Radiotéléphoniste de Stations de Navire

3.5.3 Homologation de la formation de Moniteur Sportif EDUCATEUR en planche à voile

L'homologation ne pourra être obtenue qu'après avoir réussi tous les modules présentés au point 4.2.

Voir aussi les conditions de réussite au chapitre 6 et les possibilités de dispenses et demande d'équivalence au chapitre 7 ci-dessous.

3.6 Modalités d'inscription (préalable et définitive)

- Au plus tard 1 mois avant le début d'une formation reprenant un ou plusieurs modules, toutes les personnes souhaitant y participer devront télécharger, compléter, signer, scanner et renvoyer à l'adresse mail indiquée, le formulaire d'inscription préalable disponible sur le site www.ffyb.be (disponible au plus tard le 1^{er} décembre pour les formations de l'année suivante).
- L'organisation et/ou l'annulation des formations programmées se fera sur base du nombre de formulaires d'inscription préalable reçus. Dans le cas où un nombre insuffisant de candidats se seraient préalablement inscrits, soit on pourra regrouper les candidats inscrits à une formation de Moniteur Sportif EDUCATEUR en Voile et les candidats inscrits à une formation de Moniteur Sportif EDUCATEUR en planche à voile, soit la formation sera purement et simplement annulée et les candidats se verront proposer de participer à une formation programmée ultérieurement.
- Lorsque le nombre de candidats est suffisant, la FFYB confirme, par mail, à tous les candidats, l'organisation de la formation ;
- Lorsque, pour un candidat, il s'agit de l'inscription à un premier module ou groupe de modules relevant spécifiquement de la formation de Moniteur Sportif Educateur, il lui est demandé de compléter son dossier en envoyant l'ensemble des documents cités au point 3.5.1 ci-dessus,
- L'inscription ne sera considérée comme définitive que lorsque le dossier d'inscription tel que décrit ci-dessus sera complet.
- L'inscription devra être définitive pour ouvrir le droit à la participation au stage de formation.

3.7 Droit de rétractation & remboursement éventuel de l'inscription.

- Une demande de remboursement peut-être exceptionnellement invoquée au maximum 15 jours avant le début de la session de cours. Le remboursement n'inclut pas les frais d'ouverture de dossier. La légitimité du motif de remboursement est appréciée par l'opérateur de formation. L'opérateur de formation se réserve le droit de refuser tout motif qu'il considère comme non impérieux. Toute éventuelle demande relève de l'exceptionnel et sera traitée en conséquence.
- Une demande de remboursement en cours de formation pour raisons médicales (CM invalidant l'accès à l'examen) doit être introduite auprès de l'opérateur de formation dans les 15 jours du début du CM. La légitimité du motif de remboursement est appréciée par l'opérateur de formation. L'opérateur de formation se réserve le droit de refuser tout motif qu'il considère comme non impérieux. Toute éventuelle demande relève de l'exceptionnel et sera traitée en conséquence.

3.8 Protection des données personnelles

- Lors d'une inscription aux cours spécifiques (VAFE - cours - évaluations - ...) vous signifiez que vous acceptez les conditions concernant la gestion et la communication potentielle de vos données personnelles.
- Vos données à caractère personnel sont stockées sur des serveurs gérés par la FFYB.

- Lors de l'inscription en ligne (ou par d'autres biais) diverses informations de données personnelles sont sollicitées auprès du candidat : Nom, Prénom, date de naissance, adresse, téléphone, adresse mail, niveau d'études, discipline sportive.
- L'opérateur de formation se réserve le droit de communiquer les noms et coordonnées des candidats lauréats à l'AG Sport pour procéder à l'homologation du brevet en cas de réussite.
- Cet échange d'information se fait dans le seul but de gérer une base de données commune pour la gestion des candidats à une formation spécifique, et sans aucun but commercial.
- Chaque candidat peut refuser cette disposition en prenant contact de façon formelle avec l'opérateur de sa formation.
- Chaque candidat a le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.
- Vos données personnelles sont conservées de manière illimitée en interne de l'opérateur de formation afin d'avoir une traçabilité concernant votre parcours de formation.
- Certaines données sont utilisées à des fins statistiques internes mais sont dès lors gérées de façon totalement anonyme.
- Pour toute demande spécifique au RGPD (Révision Générale de Protection des Données) voici les coordonnées de la personne de référence au sein de l'opérateur de formation : Mme Dorothée Prévot - dorothee.prevot@ffyb.be

3.9 Modalités diverses

- Tous les documents et évaluations sont exclusivement réalisés en français.
- En fonction du niveau : Tout candidat MSIn. - MSEd. doit avoir un niveau minimum de compétences langagières en français. Ces niveaux minima requis sont identifiés dans le Cadre Européen commun de référence pour les langues.
 - Compréhension à l'écoute : compétence minimale de niveau B2³
 - Compréhension à la lecture : compétence minimale de niveau B1⁴
 - Compétence à l'écriture : compétence minimale de niveau B1⁵
- En fonction du niveau : Tout candidat MSTrain. doit avoir un niveau minimum de compétences langagières en français. Ces niveaux minima requis sont identifiés dans le Cadre Européen Commun de référence pour les langues.
 - Compréhension à l'écoute : compétence minimale de niveau C1⁶
 - Compréhension à la lecture : compétence minimale de niveau C1⁷
 - Compétence à l'écriture : compétence minimale de niveau C1⁸
- Tout handicap ou difficultés particulières doivent être communiqués préalablement (lors de l'inscription et au plus tard 30 jours ouvrables avant la 1^{ère} session d'évaluation) afin que l'opérateur de formation

³ Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.

⁴ Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

⁵ Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.

⁶ Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.

⁷ Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.

⁸ Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.

puisse analyser la situation. Ce délai minimal permettra d'essayer de trouver une solution adaptée à ce handicap et/ou difficultés particulières en vue du passage des épreuves d'évaluation.

L'opérateur de formation ne pourra nullement être tenu pour responsable si une solution adaptée ne peut être trouvée pour le candidat demandeur.

- Lors des cours/évaluations, aucune prise de photo ne peut être réalisée (examineurs, grilles réponses, questionnaires, ...) et ce sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'évaluation du (des) candidat(s) en cause.
- Tout candidat qui ne respecterait pas les codes éthiques notamment repris au sein de la Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁹ et/ou de Fair-play au cours des formations ou des évaluations pourrait être sanctionné. Des mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de la formation ou l'évaluation du (des) candidat(s) en cause sont envisageables et ce sans possibilité de recours ou de remboursement.

Exemples non exhaustifs :

- Non-respect des consignes des formateurs et des responsables de la formation et/ou des évaluations
- Attitude et/ou un langage non correct(s) tant à l'égard des autres candidats et/ou des formateurs et/ou le personnel ADEPS.
- Détention et/ou de consommation des boissons alcoolisées ou toutes autres substances nocives ou illicites, lors des formations et/ou des évaluations,....
- Vol ou tentative de vol.
- Non-respect de l'esprit de la Charte « Vivons Sport ».
-

⁹ Voir « Charte - Vivons Sport » <http://www.sport-adepts.be/index.php?id=4667> .

4. REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 4 (La description des programmes et contenus de formation).

La norme d'encadrement pour les parties pratiques est fixée à 1 formateur et d'un assistant pour 5 candidats

Thématique 1 : Cadre institutionnel et Législatif

- Module 1 CS 2.1.1. = CS 1.1.1. Structure de la planche à voile
- Module 2 CS 2.1.2 = CS 1.1.2 Assurances et responsabilités
- Module 3 CS 2.1.3 : Organisation de la planche à voile et de la compétition en planche à voile

Thématique 2 : Didactique et Méthodologie

- Module 1 CS 2.2.1. : Construire une séance de cours ou un entraînement
- Module 2 CS 2.2.2. : Adapter la séance aux conditions imposées par l'environnement
- Module 3 CS 2.2.3. = CS 1.2.4. : Comment se comporter
- Module 4 CS 2.2.4. = CS 1.2.5. : Comment évaluer
- Module 5 CS 2.2.5. = CS 1.2.6. : Briefing - debriefing
- Module 6 CS 2.2.6 : C.A.V. : Rôle et responsabilités
- Module 7 CS 2.2.7. : Stage pédagogique en école de voile/planche à voile
- Module 8 CS 2.2.8. : Stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.

Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

- Module 1 CS 2.3.1. La météoologie approfondie
- Module 2 CS 2.3.2. Physique de la planche à voile - Perfectionnement
- Module 3 CS 2.3.3. Technique de la planche à voile - Perfectionnement
- Module 4 CS 2.3.4. La régata olympique
- Module 5 CS 2.3.5. Les différentes formes de compétitions
- Module 6 CS 2.3.6. Les évolutions technologiques
- Module 7 CS 2.3.7. Accompagnement du stage pratique en entraînement ET/OU de l'organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.
- Module 8 CS 2.3.8. Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive

Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs

- Module 1 CS 2.4.1 = CS 1.4.1. : Le bateau d'accompagnement.
- Module 2 CS 2.4.2 - Le bateau d'accompagnement- Perfectionnement
- Module 3 CS 2.4.3. Terminologie
- Module 4 CS 2.4.4. Entretien réparation des bateaux
- Module 5 CS 2.4.5. = C.S 1.4.2. Le site: consignes de sécurité
- Module 6 CS 2.4.6. Techniques annexes.
- Module 7 CS 2.4.7 =CS 1.4.3. M.O.B.

Thématique 5 : Éthique et Déontologie - 1 module de cours spécifique

- Module 1 CS 2.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile

Les modules de formation au regard de chaque thématique de ce niveau de qualification sont inventoriés sous forme d'un tableau synoptique repris ci-dessous.

Tableau complet des modules de la formation de cadres Moniteurs Sportifs Éducateurs en Voile				
Thématique 1	Thématique 2	Thématique 3	Thématique 4	Thématique 5
Cadre institutionnel et législatif	Didactique et méthodologie	Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Aspect sécuritaires et préventifs	Éthique et déontologie
CG 1.1.1. - Ma formation de cadre sportif - 1h	CG 1.2.1. - Apprentissage et contenus en fonction de l'âge - 4h	CG 1.3.1. - Un support à l'activité physique: la "machine humaine" - 3h	CG 1.4.1. - Une pratique en toute sécurité: la prévention - 1 h	CG 1.5.1. - Règles de bonne conduite d'un cadre sportif - 1 h
CG 1.1.2. - Statut social et fiscal du cadre sportif - 1h	CG 1.2.2. - Mon action avant, pendant et après ma séance - 4 h	CG 1.3.2. - Recommandations de base pour une bonne pratique physique - 1 h	CG 1.4.2. - Une pratique en toute sécurité: les premiers soins (accidents "bénins") - 1h50	CG 2.5.1. - Attitude du cadre sportif face aux assuétudes - 1 h
CG 1.1.3. - Le paysage sportif: du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales - 1h	CG 1.2.3. -le multimédia au service de l'apprentissage sportif - 1 h50	CG 1.3.3. - la motivation, l'apprentissage et le jeu - 1h50	CG 2.4.1. - Les premiers soins et les suites à donner aux accidents graves - 1h50	CS 2.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile - 1 h
CG 2.1.1. - Le statut juridique des clubs et des fédérations - 1 h	CG 2.2.1. - Introduction à l'évaluation des facteurs de la performance - 2h	CG 2.3.1. - Définitions des facteurs de la performance sportive - 1h50	CG 2.4.2. - Prévention des blessures du geste sportif - 1h50	- -
CG 2.1.2. - Responsabilité civile et pénale du cadre sportif à vocation pédagogique - 1h50	CG 2.2.2. - Principes méthodologiques de la performance et de l'entraînement sportif - 4h	CG 2.3.2. - Handicap et pratique sportive - 1h50	CS 2.4.1. = CS 1.4.1. - Le bateau d'accompagnement - 2h30	- -
CG 2.1.3. - Lutte contre le dopage : entre prévention et répression (1/2) - 1 h50	CG 2.2.3. - Mon intervention au cours d'un entraînement - 1h	CG 2.3.3. - La "machine humaine" à l'effort - 5h	CS 2.4.2. - Le bateau d'accompagnement : Perfectionnement - 8h30	- -
CS 2.1.1. = CS 1.1.1. - Structure de la planche à voile - 45'	CS 2.2.1. - Construire une séance de cours ou un entraînement - 2 h 15	CG 2.3.4. - Introduction à l'analyse du mouvement et du geste sportif - 3h	CS 2.4.3. - Terminologie - 6h30	- -
CS 2.1.2. = CS 1.1.2. - Assurances et responsabilités - 45'	CS 2.2.2. - Adapter la séance aux conditions imposées par l'environnement - 1 h	CG 2.3.5. - Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive - 4h	CS 2.4.4. - Entretien réparation des supports de voile - 4 h	- -
CS 2.1.3. - Organisation de la planche à voile et de la compétition en planche à voile- 2h15	CS 2.2.3. = CS 1.2.4. - Comment se comporter - 4h30	CS 2.3.1. - La météorologie approfondie - 10h30	CS 2.4.5. = CS 1.4.2. - Le site: consignes de sécurité - 1h15	- -
- -	CS 2.2.4. = CS 1.2.5. - Comment évaluer - 1h00	CS 2.3.2. - Physique de la planche à voile: Perfectionnement - 10 h30	CS 2.4.6. - Techniques annexes - 2h00	- -
- -	CS 2.2.5. = CS 1.2.6. - Briefing- debriefing - 5h30	CS 2.3.3. - Technique de la planche à voile: Perfectionnement - 20 h	CS 2.4.7. = CS 1.4.2. - M.O.B. - 1h15	- -
- -	CS 2.2.6. - C.A.V. : Rôle et responsabilités - 5h30	CS 2.3.4. - La régates olympique 6h	- -	- -
- -	CS 2.2.7. - Stage pédagogique en école de planche à voile - 40 h	CS 2.3.5. - Les autres formes de compétitions - 12 h	- -	- -
- -	CS 2.2.8. - Stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile. - 40 h	CS 2.3.6. - Les évolutions technologiques - 12h30	- -	- -
		CS 2.3.7. Accompagnement du stage pratique en entraînement ET/OU de l'organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.. - 2 h		
- -	- -	CS 2.3.8. - Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive - 4 h	- -	- -

LEGENDE

Cours généraux Adeps MSIn : orange clair / Cours généraux Adeps MSEd : orange foncé

Cours spécifique MSEd pàv : vert clair

Cours spécifiques MSEd pàv pour lesquels sont dispensés les candidats déjà détenteurs d'un brevet MSIn en pàv : vert foncé

REMARQUE

Chaque module de formation est décrit/explicité en termes d'objectifs clairs et de résultats d'acquis d'apprentissages et/ou de descripteurs de connaissances / de compétences / ... attendus de la part du candidat au terme de la formation spécifique.

Les descripteurs d'acquis de connaissances / compétences sont déclinés sous 4 niveaux attendus au terme des apprentissages:

- 1 : « Simple » information - Sensibilisation - 1ers contacts
- 2 : Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
- 3 : Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple.
- 4 : Maîtrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire.

4.1 Place de la thématique dans le cursus du niveau de formation dont question.

4.1.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et Législatif – 3 modules spécifiques

- **Compétences spécifiques de la thématique 1**
 - Être capable de se situer dans la structure de la planche à voile : PWA, IFCA, World Sailing (anciennement ISAF), COIB, RBSF (anciennement FRBY), Cercles, Centres A.D.E.P.S. Liste non-exhaustive.
 - Connaître le fonctionnement des écoles des cercles FFYB, labellisation, curriculum pédagogique, rôle de la Commission pédagogique mixte
 - Connaître le rôle des classes/ disciplines (Slalom, Freestyle, Vague, planche dérive, IQ Foil, ...)
 - Connaître les risques, le degré de responsabilité, la couverture de cette responsabilité lors d'un encadrement sur l'eau et lors des régates.
- **Pondération de l'évaluation de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » dans le cursus de formation : 1,71%**
- **Nombre de modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » : 3**
- **Identification des modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif »:**

CS 2.1.1. = CS 1.1.1. Structure de la planche à voile

CS 2.1.2 = CS 1.1.2 Assurances et responsabilités

CS 2.1.3 : Organisation de la voile et de la compétition en voile

4.1.1.1 Module CS 2.1.1. = CS 1.1.1. Structure de la planche à voile

- **Résumé :**

L'objectif est de préciser la position de l'intervenant dans le monde de la planche à voile.

Nous fournirons et expliciterons un organigramme général de la voile depuis World Sailing jusqu'à la FFYB et ses cercles, l'Adeps et ses centres nautiques.

Des informations sur le mode de fonctionnement de la FFYB et de la commission pédagogique mixte compléteront ce module.

- **Concepts / mots-clés :** World Sailing, Royal Belgian Sailing Federation, Adepts

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Situer dans le Monde de la Planche à Voile			X	
Connaître la position de l'athlète au sein des structures de la voile			X	
Connaître le rôle des classes, des Fédérations, du CIO, etc			X	
Connaître la FFYB et sa structure interne			X	
La Commission pédagogique au sein de l'Adeps			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
Th1...mod 2	*
...	

Code autre module CS	Liens
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:15
Temps total en présentiel (hh:mm) :					00:45
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:15
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:15	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO ¹⁰ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Notes personnelles	X	Autre :	O

¹⁰ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

- **Mode :**

QCM ¹¹	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 1 dans le cursus : 1,71%
- Pondération du module CS 2.1.1 dans la thématique 1: 22,22 %

¹¹ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Peut être titulaire du brevet de MSED planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, même s'il ne possède pas le brevet pédagogique. (Un membre du Conseil d'administration par exemple).	

- **Diplômes, brevets, certifications¹² donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

¹² Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSED) Planche à Voile

4.1.1.2 Module CS 2.1.2 = CS 1.1.2 Assurances et responsabilités

- **Résumé :**

Il s'agira de connaître ses droits et ses devoirs vis-à-vis des écoles, de la fédération, des stagiaires apprenants; de connaître les responsabilités et les couvertures de ces responsabilités par les assurances au point de vue matériel et corporel.

- **Concepts / mots-clés :** Statut du moniteur - Responsabilité - Droits et devoirs.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Comprendre le rôle, les droits et devoirs du MSEd				X
Connaissance de la couverture de l'assurance liée à la licence				X
Sport plaisance Vs compétition				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
Th.1 - mod. 2	

Code autre module CS	Liens
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:30
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:15
Temps total en présentiel (hh:mm) :					00:45
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:15
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:15	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO ¹³ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Exposé "tableau", projection	X	Autre :	O	Autre :	O

¹³ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ ***Mode :***

QCM ¹⁴	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 1 dans le cursus : 1,71%
- Pondération du module CS 2.1.2 dans la thématique 1: 22,22 %

¹⁴ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Peut être titulaire du brevet de MSEd planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

- **Diplômes, brevets, certifications¹⁵ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

¹⁵ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.1.3 Module CS 2.1.3 Organisations de la planche à voile et de la compétition en planche à voile

- **Résumé :**
Nous fournirons la liste des classes olympiques, internationales et nationales. L'objectif est de clarifier le rôle des classes dans l'organisation de la planche à voile et de la compétition.
- **Concepts / mots-clés :** Classes - World Sailing - PWA - IFCA - Royal Belgian Sailing Federation
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Savoir ce qu'il y a lieu de faire pour les compétitions			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:15
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:15
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:15
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:15	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO ¹⁶ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

¹⁶ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ ***Mode :***

QCM ¹⁷	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théorique est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 1 dans le cursus : 1,71%
- Pondération du module CS 2.1.3 dans la thématique 1: 55,56 %

¹⁷ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être missionné par la commission pédagogique voile	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	

- **Diplômes, brevets, certifications¹⁸ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance¹⁹</u>
Classé au Ranking de la classe.	Année en cours

¹⁸ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

¹⁹ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.1.2 Thématique 2 : Didactique et Méthodologie – 6 modules de cours spécifiques + 2 stages

Compétences spécifiques de la thématique 2

- Pouvoir mettre en place une séance de préparation à répondre aux exigences des différents degrés repris au Mémento
- Savoir comment adapter le travail de la séance aux variations des conditions (météo, matériel déficient, ...) pour atteindre des objectifs préétablis
- Etre capable de constater objectivement des résultats atteints par rapport aux objectifs, de lister les causes d'échec, et les remédiations à apporter tant de la part de l'enseignant que de l'enseigné
- Comment se comporter devant un individu, un groupe hétérogène, un groupe pré-structuré en apprentissage. Quelles sont les motivations et les attentes des stagiaires apprenants? Quelle relation "encadrant-encadré?"
- Etre capable d'évaluer objectivement l'acquis pour les brevets capacitaires. Etre capable d'organiser et assurer le passage des brevets d'aptitude technique (élémentaires, " P "). La Commission pédagogique mixte et Mémentos
- Etre capable de tenir un briefing et un debriefing à terre, sur l'eau
- Etre capable d'assumer l'organisation des activités dans une école de voile (C.A.V.) et la sécurité générale de plusieurs groupes
- Satisfaire aux exigences d'un stage de 5 jours couvrant des cycles complets dans une école de voile reconnue, dans le cadre des champs de compétences d'un Moniteur Sportif Educateur, avec un maître de stage disposant d'un brevet niveau 2, MSeD ou niveau 3 et justifiant de 12 semaines d'expérience en tant que MSeD ou équivalent
- Participation à un stage de 5 jours d'entraînement de niveau national, fédéral ou de classe comme aide entraîneur et produire un rapport

Pondération de l'évaluation de la thématique 2 « Didactique et Méthodologie » dans le cursus de formation : 38.48%

Nombre de modules de cours de la thématique 2 « Didactique et Méthodologie » : 8

Identification des modules de cours de la thématique 1 « Didactique et Méthodologie »:

- CS 2.2.1. : Construire une séance de cours ou un entraînement
- CS 2.2.2. : Adapter la séance aux conditions imposées par l'environnement
- CS 2.2.3. = CS 1.2.4. : Comment se comporter
- CS 2.2.4. = CS 1.2.5. : Comment évaluer
- CS 2.2.5. = CS 1.2.6. : Briefing- débriefing
- CS 2.2.6 : C.A.V. : Rôle et responsabilités
- CS 2.2.7. : Stage pédagogique en école de planche à voile
- CS 2.2.8. : Stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.

4.1.2.1 Module CS 2.2.1. : Construire une séance de cours ou un entraînement

- **Résumé :**
Analyse des différents degrés prévus dans le mémento. Mettre en place les séances permettant d'atteindre des objectifs préétablis tels que le prise de départ, le passage de marque, la notion d'un adversaire, etc.
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Être capable de préparer une séance d'entraînement spécifique			X	
Être capable de fixer des objectifs de séances			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:15
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:15
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:15
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:15	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	X	Mises en situation avec public cible	X	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO ²⁰ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Notes personnelles	X	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

²⁰ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	X

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ ***Mode :***

QCM ²¹	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation/ Exercices	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 38,48%
- Pondération du module CS 2.2.1 dans la thématique 2: 2,48 %

²¹ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats. Un deuxième assistant est requis pour 12, etc.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être missionné par la commission pédagogique voile	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MEd.	

L'assistant de sécurité devra :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
être titulaire d'un brevet de moniteur niveau 1, MSIN, niveau 2, MEd ou niveau 3, agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	

- **Diplômes, brevets, certifications²² donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

²² Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MEd) Planche à Voile

4.1.2.2 Module CS 2.2.2. : Adapter la séance aux conditions imposées par l'environnement

- **Résumé :**
Adapter la séance en fonction des conditions locales.
- **Concepts / mots-clés :** météo - vagues - courants
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
- Gestion du support en surpuissance				X
- Influence des vagues sur le planning et le surf			X	
- Influence des vagues sur le près (la relance)			X	
- Gestion de la notion de cadre et des facteurs qui influencent celui-ci				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS 2.3.1	**
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					01:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	01:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	X	Mises en situation avec public cible	O	Démonstration	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO ²³ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	X	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

²³ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommativ	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	X	Écrite	X
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM ²⁴	O	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 38,48%
- Pondération du module CS 2.2.2 dans la thématique 2: 1,98 %

²⁴ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats. 1 deuxième assistant est requis pour 12, etc.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être missionné par la commission pédagogique voile ou être reconnu par celle-ci.	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	

L'assistant de sécurité devra :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
être titulaire d'un brevet de moniteur niveau 1, MSIN, niveau 2, MSEd ou niveau 3, agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	

- **Diplômes, brevets, certifications²⁵ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

²⁵ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.2.3 Module CS 2.2.3. = CS 1.2.4. : Comment se comporter

- **Résumé :**
Comment se comporter. Attitude devant un individu, devant un groupe qui se structure, devant un groupe pré-structuré. Empathie. Savoir adapter le contenu et l'approche pédagogique en fonction des caractéristiques des individus.
- **Concepts / mots-clés :** Attitude - Communication verbale et non verbale - Autorité.
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Comprendre sa position vis-à-vis d'un groupe				X
Maîtrise de la communication du savoir				X
Les canaux de communication (verbale - non verbale)				X
Les styles d'enseignement				X
Le leadership				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
Th.2 - Mod.2	*
...	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.7	**
CS2.2.8	**

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					04:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					04:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	02:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:15	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	X	Mises en situation avec public cible	O	Démonstration de cas vécus	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Débats : analyse et synthèses	X

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO ²⁶ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

²⁶ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	X		Critériée	O

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ ***Mode :***

QCM ²⁷	O	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 38,48%
- Pondération du module CS 2.2.3 dans la thématique 2: 4,46 %

²⁷ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats. 1 deuxième est requis pour 12, etc.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Peut être titulaire du brevet de MSeD planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité devra :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être agréé par la commission pédagogique mixte de voile	

- **Diplômes, brevets, certifications²⁸ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

²⁸ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSeD) Planche à Voile

4.1.2.4 Module CS 2.2.4. = CS 1.2.5. : Comment évaluer

- **Résumé :**
Analyse de la fiche d'évaluation des brevets capacitaires E et P et le carnet de route "Pass Pro" complet.
- **Concepts / mots-clés :** La filière progression - Brevets capacitaires - Critères.
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maîtrise des critères d'évaluation repris dans la filière progression				X
Connaissance du mémento				X
Détecter un talent éventuel				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
Th.2 - Mod.2	*
...	

Code autre module CS	Liens
CS 1.2.4	*
CS 1.2.7	**

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					00:45
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:15
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:45	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:15	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Etude des feuilles de cotation	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Analyse des objectifs à atteindre	X

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO ²⁹ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

²⁹ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	X		Critériée	O

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ ***Mode :***

QCM ³⁰	O	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 38,48%
- Pondération du module CS 2.2.4 dans la thématique 2: 0,99 %

³⁰ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Peut être titulaire du brevet de MSeD planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

- **Diplômes, brevets, certifications³¹ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

³¹ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSeD) Planche à Voile

4.1.2.5 Module CS 2.2.5. = CS 1.2.6. : Briefing- debriefing

- **Résumé :**
Le briefing et le débriefing. D'un exercice, d'une séance complète. Comment se comporter, comment répondre aux besoins des apprenants. Les conseils et commentaires sur l'eau. Préparation de ces séances. Prise de notes sur l'eau. Le dialogue. Utilisation de la vidéo. Constat des résultats.
- **Concepts / mots-clés :** Objectifs - Difficulté technique - Nouveaux apprentissages - Contact
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Aptitude à l'auto-évaluation avant et après chaque séance				X
Analyse du déroulement de la séance				X
Intervention sur l'eau - à terre				X
Adaptation en vue de la création d'objectifs suivants				X
Prise de notes sur l'eau, vidéo				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
Th.2 - Mod.2	*

Code autre module CS	Liens
CS.1.2.7	**

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					05:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					05:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	03:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	02:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:15	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	X	Mises en situation avec public cible	O	Analyse et débats	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO ³² : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	X	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

³² PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	X		Critériée	O

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ ***Mode :***

QCM ³³	O	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Évaluation lors du stage pédagogique	X	Autre :	O	Autre :	

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 38,48%
- Pondération du module CS 2.2.5 dans la thématique 2: 5,45 %

³³ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats. 1 deuxième assistant est requis pour 12, etc.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Peut être titulaire du brevet de MSEd planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la Commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité devra :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	

- **Diplômes, brevets, certifications³⁴ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

³⁴ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.2.6 Module CS 2.2.6 : C.A.V/C.B. : rôle et responsabilités

- **Résumé :**
Organisation d'un stage d'une semaine, d'un jour régulièrement, rôle et responsabilité d'un chef de base (C.B.) ou chef d'activités voile (C.A.V.). Comment se comporter face à une équipe pédagogique, comment gérer une équipe pédagogique.
- **Concepts / mots-clés :** Gestion d'école de voile - Gestion d'équipe
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Savoir organiser la saison				X
Savoir gérer une école de planche à voile				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					05:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					05:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	03:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	02:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:15	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	X	Mises en situation avec public cible	O	Mise en situation à la suite des exercices du cours + analyse et débat	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- **Supports:**

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO ³⁵ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

³⁵ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	X		Critériée	O

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	O	Ecrite	X
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ ***Mode :***

QCM ³⁶	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Évaluation lors du stage pédagogique	X	Autre :	O	Autre :	

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.5) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 38,48%
- Pondération du module CS 2.2.6 dans la thématique 2: 5,45 %

³⁶ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être membre de la commission pédagogique voile ou être reconnu par celle-ci.	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	justifier d'une expérience de 5 semaines en tant que chef de base nautique ou CAV

- **Diplômes, brevets, certifications³⁷ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

³⁷ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.2.7 Module CS 2.2.7. : Stage pédagogique en école de planche à voile

- **Résumé :**

Participation à un stage de 5 jours dans une école labellisée de la FFYB ou un centre ADEPS dans le cadre des champs de compétences d'un Moniteur Sportif Éducateur, avec un maître de stage disposant d'un brevet de niveau 2, MSEd ou niveau 3 et justifiant de 12 semaines d'expérience en tant que MSEd ou équivalent.

- **Concepts / mots-clés :** Mise en situation

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Pouvoir gérer une équipe				X
Pouvoir évaluer les stagiaires, conseiller les moniteurs				X
Maîtrise des séances de perfectionnement				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
De CS.2.2.1 à CS. 2.2.6	**
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					40:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					40:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	20:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	20:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	☐	Interactif / interdépendant / participatif	☐	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	☐	Ateliers (semi-) dirigés ;	☐
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible et suivi par le Maître de stage	☒	Mise en situation suivie en permanence par le maître de stage (avant, pendant et après les séances sur l'eau)	☒
Auto-formation, recherches personnelles	☐	Documentations / expériences personnelles	☐	Autre :	☐

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	☐	PréAO ³⁸ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☐	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☒	Livres, manuels, revues, articles, ...	☒	Dossiers, portfolio, ...	☐
Vidéos, clips, podcasts, ...	☐	Se référer aux cours techniques	☒	Autre :	☐

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	A télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Encadrement	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

³⁸ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	O	SF Techniques	X	SF Tactiques	X	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	X	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Écrite	O
Pratique s/ terrain	X	Rapport	X

▪ **Mode :**

QCM ³⁹	O	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	X	Cahier de travail / d'exercices	X
Évaluation de la maîtrise de l'ensemble des matières didactiques et pédagogiques vues au cours de la formation technique une fois en situation devant des stagiaires. Voir point spécifique stage.	X	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

L'évaluation portera sur la gestion de l'équipe pédagogique, gestion de la flotte, l'organisation globale de la semaine, passage des brevets, supervision des maîtres de stages.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 38,48 %
- Pondération du module CS 2.2.7 dans la thématique 2 : 39,60 %

³⁹ A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

Un maître de stage pour 1 candidat.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le Maître de stage devra

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
avoir un brevet de niveau 2, MSEd ou niveau 3	justifier de 12 semaines d'expérience en tant que MSEd ou équivalent, de Chef de Base ou de Chef d'activités voile.

- **Diplômes, brevets, certifications⁴⁰ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

⁴⁰ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.2.8 Module CS 2.2.8. : Stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.

○ **Résumé :**

Participation à un stage d'entraînement de niveau national, fédéral ou à un stage de classe de 5 jours comme aide-entraîneur et fournir un rapport.

OU

Accompagnement d'un coach pour encadrer un compétiteur (ou une équipe) novice sur un parcours lors d'une régates de niveau national au moins et de minimum 6 manches ou lors d'un entraînement de classe de minimum 2 jours et fournir un rapport.

OU

Accompagner un Race Officer et son comité de course lors de 2 régates nationales de 3 manches ou 1 compétition de 2 jours de niveau national (inscriptions, départs, mouillage, arrivées) et fournir un rapport.

OU

Organisation d'un projet validé par la FFYB visant à promouvoir la planche à voile en Belgique. (projet telle que l'organisation d'une compétition, une journée de promotion ,...)

○ **Concepts / mots-clés :** compétition - promotion - organisation

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Être capable d'aider, de conseiller un athlète en fonction			X	
Comprendre le rôle et le fonctionnement d'un comité de course			X	
Faire preuve de créativité dans le but de promouvoir la planche à voile en Belgique			X	
Être capable de préparer les séances				X
Contact autoritaire avec les stagiaires				X
Pouvoir gérer les individus et le groupe				X
Pouvoir apprécier les objectifs attendus				X

○ **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					40:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					00:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	40:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Observation - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Contacts avec le Maître de stage	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	☐	Interactif / interdépendant / participatif	☐	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	☐	Ateliers (semi-) dirigés ;	☐
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible	☐	Mise en situation suivie en permanence par le maître de stage (avant, pendant et après les séances sur l'eau)	☒
Auto-formation, recherches personnelles	☒	Documentations / expériences personnelles	☐	Autre :	☐

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	☐	PréAO ⁴¹ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☐	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☒	Livres, manuels, revues, articles, ...	☐	Dossiers, portfolio, ...	☒
Vidéos, clips, podcasts, ...	☐	Se référer aux cours techniques	☒	Autre :	☐

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	A télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Autre ...	☐	Autre :	☐	Autre :	☐

⁴¹ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	X	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	X	SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	X	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	X		Critériée	O

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Écrite	O
Pratique s/ terrain	X	Rapport	X

▪ **Mode :**

QCM ⁴²	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	X	Cahier de travail / d'exercices	X
Évaluation de la maîtrise de l'ensemble des matières didactiques et pédagogiques vues au cours de la formation technique une fois en situation devant des stagiaires. Voir point spécifique stage.	X	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

- Etablir le bilan technique du (des) compétiteurs
- Définir les points acquis et ceux à améliorer
- Rédiger un Rapport/Business Plan du projet de promotion

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 2 dans le cursus : 38,48 %
- Pondération du module **CS 2.2.8** dans la thématique 2 : 39,60 %

⁴² A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

Un maître de stage pour 1 candidat.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Le Maître de stage devra

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être missionné par la commission pédagogique de voile	

- **Diplômes, brevets, certifications⁴³ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas

⁴³ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance - 7 modules de cours spécifiques

Compétences spécifiques de la thématique 3

- Être capable d'interpréter une carte météo, d'expliquer simplement la météo du jour, d'interpréter les passages nuageux.
- Être capable de déduire force et direction des vents de brise thermique, des effets de sites importants.
- Savoir l'origine des vagues, de la houle, des courants, le rôle des fonds, leur importance par rapport à la stratégie à adopter.
- Être capable d'expliquer la mécanique, statique et dynamique, qui fait qu'une planche flotte et avance. Pouvoir adapter aux auditeurs.
- Affiner ses acquis techniques. Augmenter la rapidité d'exécution. Perfectionner les sensations.
- Connaissance active des chapitres 1,2, 3 et 4 des Règles de Course à la Voile en cours et les définitions.
- Connaissance des différents types de compétitions
- Être capable de comprendre des instructions de course en Français et en Anglais.
- Être capable d'activer une procédure de départ et d'aider un comité de course dans toutes ses tâches.
- Être éveillé à l'évolution des techniques et technologie. Et avoir les outils pour rester informé des dernières nouveautés.

Pondération de l'évaluation de la thématique dans le cursus de formation : 46,86%

Nombre de modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » : 8

Identification des modules de cours de la thématique 3 «Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » :

- CS 2.3.1. : La météorologie approfondie
- CS 2.3.2. : Physique de la voile - Perfectionnement
- CS 2.3.3. : Technique de la planche à voile - Perfectionnement
- CS 2.3.4. : La régates olympique
- CS 2.3.5. : Les différentes formes de compétitions
- CS 2.3.6. : Les évolutions technologiques
- CS 2.3.7. : Accompagnement du stage pratique en entraînement et/ou de l'organisation d'un évènement visant la promotion de la planche à voile
- CS 2.3.8. : Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive

4.1.3.1 Module CS 2.3.1. La météorologie approfondie

- **Résumé :**

Étude de la naissance, de l'évolution et du passage d'une perturbation, des fronts. Les genres et espèces de nuages. Les cumulonimbus. Les effets de site et les brises thermiques. Les vagues et la houle.

- **Concepts / mots-clés :**

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Être capable d'interpréter les cartes frontales, les rotations, la force du vent,...				X
Être capable de situer, d'interpréter la présence de nuages			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					10:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					10:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	10:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:30
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					10:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	10:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Mise en situation analyse de la météo du jour - étude de la terminologie propre - questions sur la situation du moment et sur l'évolution probable.	X
Auto-formation, recherches personnelles	X	Documentations / expériences personnelles	O	Visite des sites utiles	X

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO ⁴⁴ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	X	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	X	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	X	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

⁴⁴ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	X
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommativ	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM ⁴⁵	X	Questions ouvertes	X	Etudes de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Questions sur la situation du moment et sur l'évolution probable.	X	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 46,86 %
- Pondération du module CS 2.3.1 dans la thématique 3 : 16,67 %

⁴⁵ A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être membre de la commission pédagogique voile ou être reconnu par celle-ci.	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	

- **Diplômes, brevets, certifications⁴⁶ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas

⁴⁶ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.3.2 Module CS 2.3.2. Physique de la voile - Perfectionnement

- **Résumé :**

Rappels de la théorie du brevet P : les forces, les vecteurs (somme et différence), les couples et les moments.

Archimède et Newton : hydrostatique, les équilibres, les stabilités, assiette, couple de rappel et couple de chavirage, spin-out, effet foil, ...

Avancement de la planche à voile : La dynamique des fluides (air et eau), portance et traînée, les allures, fonctionnement des appendices.

Le contenu du cours permet d'analyser et comprendre les implications des réglages et choix du types de matériel en fonction de la météo et/ou des disciplines : la position des straps, de la plaquette, taille de l'aileron, longueur et position de bouts harnais, type de planche ...

- **Concepts / mots-clés :**

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Être capable d'enseigner la théorie du brevet P				X
Être capable d'expliquer le pourquoi des réglages				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh :mm) :					10 :00
Temps total de présence en évaluation (hh :mm) :					00 :30
Temps total en présentiel (hh :mm) :					10 :30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh :mm	10 :00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh :mm	00 :00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh :mm	00 :00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh :mm	00 :00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh :mm	00 :00	Se soumettre aux examens théoriques - hh :mm	00 :30
Se soumettre aux examens pratiques - hh :mm	00 :30	Autre : - hh :mm	00 :00	Autre : - hh :mm	00 :00

Temps total en non présentiel (hh :mm) :					10 :00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh :mm	10 :00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh :mm	00 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh :mm	00 :00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh :mm	00 :00	Autre : - hh :mm	00 :00	Autre : - hh :mm	00 :00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie :***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Expériences, mesures et application en extérieur	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- ***Supports :***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	X	PréAO ⁴⁷ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	X	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

⁴⁷ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommativ	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM ⁴⁸	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 46,86 %
- Pondération du module CS 2.3.2 dans la thématique 3 : 16,67 %

⁴⁸ A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être missionnée par la commission pédagogique voile ou être reconnu par celle-ci.	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	

- **Diplômes, brevets, certifications⁴⁹ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

⁴⁹ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.3.3 Module CS 2.3.3. Technique de la planche à voile - Perfectionnement

- **Résumé :**

Affinement des acquis par fixation des repères, des positions efficaces, et des manœuvres en visant l'augmentation de la rapidité d'exécution. On privilégiera l'augmentation de la réceptivité des sensations d'origines diverses: auditives, visuelles, le développement de l'intelligence kinesthésique,...

Perfectionnement, approches et analyse des techniques de base du perfectionnement telle que celle du jibe, waterstart, ...

La formation abordera les différentes disciplines telles que le freestyle, le slalom, la vague,... Sur des plans d'eau et des conditions météorologiques adaptées.

- ⊕ **Concepts / mots-clés :** Appuis - Surf - écoulements - vitesse

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Réglages optimum				X
Équilibres parfaits				X
Réagir aux variations (vent, vitesse)			X	
Maîtrise des manoeuvres				

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
CS. 2.3.2	**

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					26:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					26:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	26:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					05:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	05:00*	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

- *5 heures - en suffisance en cas d'objectifs non atteints. Dans ce dernier cas, ces exercices seront suivis d'une séance d'évaluation dont la date sera à fixer avec le candidat.

Méthodologie et supports de l'animation :

- **Méthodologie:**

Magistral	☐	Interactif / interdépendant / participatif	☒	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	☒	Ateliers (semi-) dirigés ;	☐
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible	☐	Mise en situation et exercices de perfectionnement sur l'eau	☒
Auto-formation, recherches personnelles	☒	Expériences personnelles	☒	Autre :	☐

- **Supports:**

▪ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	☐	PréAO ⁵⁰ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☐	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☒	Livres, manuels, revues, articles, ...	☐	Dossiers, portfolio, ...	☐
Vidéos, clips, podcasts, ...	☐	Suivi des cours déjà reçus	☒	Autre :	☐

▪ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	A télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Pratique	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

⁵⁰ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	☐	SF Techniques	☒	SF Tactiques	☒	SF Tactico-Techniques	☐
SF Didactiques	☐	SF Méthodologiques	☐	SF Pédagogiques	☐	SE / Attitudes	☒

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	☐	Sommative	Normative	☒	Certificative	Normative	☐
	Critériée	☒		Critériée	☐		Critériée	☐

- **Forme d'évaluation :**

- **Contexte :**

Orale	☐	Écrite	☐
Pratique s/ terrain	☒	Autre :	☐

- **Mode :**

QCM ⁵¹	☐	Questions ouvertes	☒	Études de cas / mise en situation	☐
Démonstrations	☒	Dossier / portfolio	☐	Cahier de travail / d'exercices	☐
Au cas par cas	☒	Autre :	☐	Autre :	

- **Critères d'évaluation :**

- Être capable de s'adapter en temps réel au changement de la météo (intensité, orientation,...).
- Être capable de s'adapter de manière instantanée sur tout type de plan d'eau et tout type de support.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **3** dans le cursus : 46,86 %
- Pondération du module **CS 2.3.3** dans la thématique **3** : 25,20 %

⁵¹ A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- Pour les mises en situation pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats. 1 deuxième assistant est requis pour 12, etc.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être missionné par la commission pédagogique voile	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	Avoir de la pratique en compétition

L'assistant de sécurité devra

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
être titulaire d'un brevet de moniteur niveau 1, MSIN, niveau 2, MSEd ou niveau 3, agréé par la Commission pédagogique mixte Voile	Avoir de la pratique en compétition

○ **Diplômes, brevets, certifications⁵² donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance⁵³</u>
Etre classé ou avoir été classé au Ranking de la classe	

⁵² Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

⁵³ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.1.3.4 Module CS 2.3.4 La régat olympique

- **Résumé :**

Analyse profonde de la compétition olympique, les règles, les parcours, les procédures en cours et les définitions. Analyse (et traduction de l'anglais) d'instructions de course type.

Introduction aux notions de tactiques et stratégies sur des compétitions olympique.

Les Deputy Race Officer (DRO), Deputy Judge (DJ), National Judge (NJ) et National Race Officer (NRO) sont exemptés de ce module.

- **Concepts / mots-clés :** RCV en cours - avis de course -

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Être capable de poser un parcours			X	
Être capable d'aider un NRO			X	
Être capable d'expliquer les priorités				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
CS. 2.3.6	**

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					05:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					05:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	05:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:30
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					05:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	05:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Analyse de texte	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO ⁵⁴ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	X	Suivi des cours déjà reçus	X	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	O

⁵⁴ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM ⁵⁵	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	O

- **Critères d'évaluation :**

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 46,86 %
- Pondération du module **CS 2.3.4** dans la thématique 3 : 8,54 %

⁵⁵ A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être missionné par la commission pédagogique voile	National Race Officer (NRO)
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	NRO
Être niveau 2, niveau 3 ou MEd.	

○ **Diplômes, brevets, certifications⁵⁶ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

<u>Intitulé</u>	<u>Année de délivrance⁵⁷</u>
Détenteur du titre de NRO ou DRO (Deputy Race Officer)	

⁵⁶ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

⁵⁷ Année de délivrance maximale (au plus tard délivré le ...)

4.1.3.5 Module CS 2.3.5. Les différentes formes de compétitions

- **Résumé :**

Analyse profonde des compétitions dans les différentes disciplines, les règles, les parcours, les procédures en cours et les définitions. Analyse (et traduction de l'anglais) d'instructions de course type. Introduction aux notions de tactiques et stratégies dans les différentes compétitions.

- **Concepts / mots-clés :** Compétitions - disciplines - critères - juge

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Être capable de renseigner, de conseiller un stagiaire en perfectionnement			X	
Comprendre et connaître différentes formes de compétitions		X		

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
CS. 2.3	**

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					06 :00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					12:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	06:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					02:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	02:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Méthodologie et supports de l'animation :

- **Méthodologie:**

Magistral	☒	Interactif / interdépendant / participatif	☒	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	☐	Ateliers (semi-) dirigés ;	☐
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible	☒	Autre :	☐
Auto-formation, recherches personnelles	☐	Documentations / expériences personnelles	☐	Autre :	☐

- **Supports:**

▪ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	☒	PréAO ⁵⁸ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☐	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☐	Livres, manuels, revues, articles, ...	☐	Dossiers, portfolio, ...	☐
Vidéos, clips, podcasts, ...	☒	Suivi des cours déjà reçus		Autre :	☐

▪ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	A télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Pratique	☐	Autre :	☐	Autre :	☐

⁵⁸ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	☐	SF Techniques	☐	SF Tactiques	☐	SF Tactico-Techniques	☐
SF Didactiques	☒	SF Méthodologiques	☒	SF Pédagogiques	☒	SE / Attitudes	☒

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	☐	Sommative	Normative	☐	Certificative	Normative	☐
	Critériée	☒		Critériée	☐		Critériée	☐

- ***Forme d'évaluation :***

▪ ***Contexte :***

Orale	☐	Écrite	☐
Pratique s/ terrain	☒	Autre :	☐

▪ ***Mode :***

QCM ⁵⁹	☐	Questions ouvertes	☐	Études de cas / mise en situation	☒
Démonstrations	☐	Dossier / portfolio	☐	Cahier de travail / d'exercices	☐
Autre :	☐	Autre :	☐	Autre :	☐

- ***Critères d'évaluation :***

Évaluation de la maîtrise de l'ensemble des matières didactiques et pédagogiques vues au cours de la formation technique une fois en situation devant des stagiaires.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **3** dans le cursus : 46,86 %
- Pondération du module **CS 2.3.5** dans la thématique **3** : 6,50 %

⁵⁹ A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être missionné par la commission pédagogique voile	Avoir participer à des compétitions en tant qu'athlète ou entraîneur.
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	

- **Diplômes, brevets, certifications⁶⁰ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

⁶⁰ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.3.6 Module CS 2.3.6. Les évolutions technologiques

- **Résumé :**

La planche à voile étant en constante évolution, ce module abordera les dernières technologies et techniques liées à celles-ci, dans un but de découverte.

- **Concepts / mots-clés : (2021) : Le Foil - le Wings - ...**
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Être initié aux dernières évolutions technologiques				

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
CS 2.3.4	**

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					12:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					12:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	12:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	30:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					03:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	03:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Méthodologie et supports de l'animation :

- **Méthodologie:**

Magistral	☐	Interactif / interdépendant / participatif	☒	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	☐	Ateliers (semi-) dirigés ;	☐
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible	☒	Autre :	☐
Auto-formation, recherches personnelles	☐	Documentations / expériences personnelles	☐	Autre :	☐

- **Supports:**

▪ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	☐	PréAO ⁶¹ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☐	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☐	Livres, manuels, revues, articles, ...	☒	Dossiers, portfolio, ...	☐
Vidéos, clips, podcasts, ...	☒	Suivi des cours déjà reçus		Autre :	☐

▪ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	A télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Autre :	☐	Autre :	☐	Autre :	☐

⁶¹ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	☐	SF Techniques	X	SF Tactiques	☐	SF Tactico-Techniques	☐
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques		SF Pédagogiques	X	SE / Attitudes	X

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	X	Sommativ	Normative	☐	Certificative	Normative	☐
	Critériée	☐		Critériée	☐		Critériée	☐

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	☐	Écrite	☐
Pratique s/ terrain	X	Autre :	☐

▪ **Mode :**

QCM ⁶²	☐	Questions ouvertes	☐	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	☐	Dossier / portfolio	☐	Cahier de travail / d'exercices	☐
Autre :	☐	Autre :	☐	Autre :	☐

- **Critères d'évaluation :**

Évaluation sur rapport du candidat visant à présenter les nouvelles techniques vues et les outils mis en place pour rester informé des nouveautés.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 46,86 %
- Pondération du module CS 2.3.6 dans la thématique 3 : 12,60 %

⁶² A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être missionné par la commission pédagogique voile	Avoir participer à des compétitions en tant qu'athlète ou entraîneur.
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	

4.1.3.7 Module CS 2.3.7. Accompagnement du stage pratique en entraînement ET/OU de l'organisation d'un évènement visant la promotion de la planche à voile.

○ **Résumé :**

Présentation du projet lié à la thématique 2 : Didactique et Méthodologie, Module CS 2.2.8. : Stage pratique en entraînement OU organisation d'un évènement visant la promotion de la planche à voile.

Participation à un stage d'entraînement de niveau national, fédéral ou à un stage de classe de 5 jours comme aide-entraîneur et fournir un rapport.

OU

Accompagnement d'un coach pour encadrer un compétiteur (ou une équipe) novice sur un parcours lors d'une régates de niveau national au moins et de minimum 6 manches ou lors d'un entraînement de classe de minimum 2 jours et fournir un rapport.

OU

Accompagner un Race Officer et son comité de course lors de 2 régates nationales de 3 manches ou 1 compétition de 2 jours de niveau national (inscriptions, départs, mouillage, arrivées) et fournir un rapport.

OU

Organisation d'un projet validé par la FFYB visant à promouvoir la planche à voile en Belgique. (projet telle que l'organisation d'une compétition, ou la création d'une équipe,...)

○ **Concepts / mots-clés :** compétition - promotion - organisation

○ **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Avoir compris les consignes du stage de la thématique 2				X

○ **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
Th2-Module 8	

Code autre module CS	Liens
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	02:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					03:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	03:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Méthodologie et supports de l'animation :

- **Méthodologie:**

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif		Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)		Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Séances questions-réponses	
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- **Supports:**

▪ Type de support de cours :

Syllabus "classique"		PréAO ⁶³ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	X	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...		Autre :	O	Autre :	O

▪ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	O

⁶³ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	☐	SF Techniques	☐	SF Tactiques	☐	SF Tactico-Techniques	☐
SF Didactiques	☐	SF Méthodologiques	☐	SF Pédagogiques	☐	SE / Attitudes	☒

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	☐	Sommative	Normative	☒	Certificative	Normative	☐
	Critériée	☐		Critériée	☐		Critériée	☐

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	☐	Écrite	☐
Pratique s/ terrain	☐	Pas d'évaluation	☒

▪ **Mode :**

QCM ⁶⁴	☐	Questions ouvertes	☐	Études de cas / mise en situation	☒
Démonstrations	☐	Dossier / portfolio	☐	Cahier de travail / d'exercices	☐
Pas d'évaluation. Module informatif à présence obligatoire	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

- **Critères d'évaluation :**

Application des consignes du module CS 2.2.8 de la th2.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 46,86 %
- Pondération du module CS 2.3.6 dans la thématique 3 : 4,07 %

⁶⁴ A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- La formation peut être mutualisée par famille disciplinaire (sports collectifs, sports de combat, sports d'endurance, ...) ;
- 1 formateur pour maximum 15 candidats ;
- Petit tapis de gym individuel
- Espace de cours pour disposer au sol des tapis de gym individuel (le module devra être dispensé dans un environnement calme et peu bruyant)

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les formateurs en charge de ce module doivent faire preuve des qualifications / compétences spécifiques. Ils devront être agréés par la Société Belge Francophone de Psychologie du Sport et la Direction générale du Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la préparation psychologique à la performance sportive
Psychologue du Sport	

○ **Diplômes, brevets, certifications⁶⁵ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses seront évaluées au cas par cas

⁶⁵ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.3.8 Module CS 2.3.8. Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive

- **Résumé :**

Il est reconnu que beaucoup trop peu de temps et trop peu de moyens sont consacrés à la « préparation psychologique » ("préparation mentale"), à la « gestion psycho-émotionnelle », pourtant reconnus comme facteurs clés de l'apprentissage/entraînement et de la performance sportive. La majorité des sportifs et des entraîneurs qui connaissent le succès affirment qu'une « préparation mentale » intentionnelle et planifiée est déterminante dans leurs résultats.

Le Moniteur Sportif (au sens large du terme) est-il un psychologue ?

La réponse est claire, sans ambiguïté, non. Mais le Moniteur Sportif, pour être efficace a besoin non seulement de compétences techniques, tactiques, physiques mais aussi de compétences humaines, relationnelles, de qualités d'empathie, de leadership, ... Ces qualités sont liées à des dimensions psychologiques de la personne, de la relation, de l'apprentissage/entraînement, de la performance, ... Au terme de cette unité de formation composée d'un module théorique et d'un module pratique, le candidat « moniteur sportif éducateur » aura été initié aux bases et aux concepts des grands secteurs de la « science psychologique ». En aucun cas, le moniteur sportif ne pourra s'instituer « psychologue ».

Ce module de formation pratique dispensée dans le cadre des cours spécifiques de chaque discipline se veut être une initiation aux principaux outils et techniques de base de « préparation psychologique » qui permettent d'améliorer directement l'efficacité de la performance sportive.

Au terme de ce module, le candidat aura vécu concrètement une première approche, des exercices pratiques d'implémentation d'outils et de techniques de base de préparation psychologique (centrés sur la respiration et la gestion du tonus musculaire au niveau MSEd) dans le cadre de sa discipline. Ce module sera complété et davantage développé au cours de la formation Moniteur Sportif Entraîneur.

- **Concepts / mots-clés :**

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
aborder les aspects de la motivation			X	
gestion des émotions			X	
encadrement professionnel et familial			X	
études			X	
blessures			X	
l'athlète et son environnement			X	

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens
Th3-Module 2	

Code autre module CS	Liens
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					04:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					04:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	04:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					08:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	05:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	08:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Méthodologie et supports de l'animation :

- **Méthodologie:**

Magistral	☐	Interactif / interdépendant / participatif	☒	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	☒	Ateliers (semi-) dirigés ;	☐
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible	☐	Séances questions-réponses	☒
Auto-formation, recherches personnelles	☐	Documentations / expériences personnelles	☐	Autre :	☐

- **Supports:**

▪ Type de support de cours :

Syllabus "classique"	☒	PréAO ⁶⁶ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☒	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☐	Livres, manuels, revues, articles, ...	☐	Dossiers, portfolio, ...	☐
Vidéos, clips, podcasts, ...	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

▪ Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	A télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Autre :	☐	Autre :	☐	Autre :	☐

⁶⁶ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	☐	SF Techniques	☐	SF Tactiques	☐	SF Tactico-Techniques	☐
SF Didactiques	☐	SF Méthodologiques	☐	SF Pédagogiques	☐	SE / Attitudes	☒

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	☐	Sommative	Normative	☒	Certificative	Normative	☐
	Critériée	☐		Critériée	☐		Critériée	☐

- **Forme d'évaluation :**

▪ **Contexte :**

Orale	☐	Écrite	☐
Pratique s/ terrain	☐	Pas d'évaluation	☒

▪ **Mode :**

QCM ⁶⁷	☐	Questions ouvertes	☐	Études de cas / mise en situation	☒
Démonstrations	☐	Dossier / portfolio	☐	Cahier de travail / d'exercices	☐
Pas d'évaluation. Module informatif à présence obligatoire	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

- **Critères d'évaluation :**

Evaluation de la pertinence de l'intervention par rapport au cas présenté

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 3 dans le cursus : 46,86 %
- Pondération du module **CS 2.3.6** dans la thématique 3 : 9,76 %

⁶⁷ A éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- La formation peut être mutualisée par famille disciplinaire (sports collectifs, sports de combat, sports d'endurance, ...) ;
- 1 formateur pour maximum 15 candidats ;
- Petit tapis de gym individuel
- Espace de cours pour disposer au sol des tapis de gym individuel (le module devra être dispensé dans un environnement calme et peu bruyant)

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les formateurs en charge de ce module doivent faire preuve des qualifications / compétences spécifiques. Ils devront être agréés par la Société Belge Francophone de Psychologie du Sport et la Direction générale du Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la préparation psychologique à la performance sportive
Psychologue du Sport	

○ **Diplômes, brevets, certifications⁶⁸ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses seront évaluées au cas par cas

⁶⁸ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.4 Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs – 8 modules de cours spécifiques

- **Compétences spécifiques de la thématique 4**

- Être capable de préparer, armer, manœuvrer et d'assurer l'entretien courant de son bateau de sécurité.
- Être capable de préparer, armer, manœuvrer et d'assurer l'entretien courant des différents bateaux.
- Au niveau **voile** : être familiarisé à la terminologie des coques, des espars, des gréements courants et dormants.
- Au niveau **Planche à voile** : connaissance active et passive complète de la terminologie du matériel.
- Être capable de mettre en œuvre des réparations simples sur les coques et/ou flotteurs, stratifiées et thermoformé, les gréements (courants et dormants), l'accastillage.
- Une séance sera mise en place permettant d'acquérir les techniques de « sécurité » en cas de casse de matériel pour revenir en lieu sûr et d'encadrement sur support.
- Pouvoir reconnaître les particularités du plan d'eau et les dangers du site, de la météo et en déduire la conception des consignes de sécurité.
- Être capable de récupérer un homme à la mer (MOB) et procédure d'urgence avec la terre (communication avec la terre)
- Avoir réussi son BEPS (Croix Rouge) ou les Premiers soins en milieu sportif (Pré requis à la formation)
- Être capable de réagir efficacement en cas de défaillance physique grave quel que soit son origine (traumatisme, défaillance physique,...). Notamment être capable de mettre en pratique les manipulations de base des moyens et outils de réanimation cardio pulmonaire (RCP) en ce y compris l'utilisation du défibrillateur (DEA).
- Être titulaire du Brevet de Conduite général ou/et d'un ICC M. (FFYB) (Pré requis à la formation)
- Être titulaire du Brevet restreint de Radiotéléphoniste (utilisation station VHF) (IBPT) (Pré requis aux stages)

- **Pondération de l'évaluation de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » dans le cursus de formation : 12,57%**

- **Nombre de modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » : 7**

- **Identification des modules de cours de la thématique 4 « Cadre institutionnel et législatif »:**

- CS 2.4.1 = CS 1.4.1. : Le bateau d'accompagnement
- CS 2.4.2 : Le bateau d'accompagnement- Perfectionnement
- CS 2.4.3. : Terminologie
- CS 2.4.4. : Entretien réparation des supports de voile et planche à voile
- CS 2.4.5. = C.S 1.4.2. : Le site: consignes de sécurité
- CS 2.4.6. : Techniques annexes.
- CS 2.4.7 =CS 1.4.3. : M.O.B.

4.1.4.1 Module CS 2.4.1 = CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.

- **Résumé :**

Affinements des manœuvres et utilisation des différents bateaux d'accompagnement. Adaptation de l'armement. Entretien courant du moteur (2T et 4T) : allumage, relevage, trim, transmission,... Réparation d'un boudin gonflable

- **Concepts / mots-clés :** Moteur et utilisation

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Gestion du moteur d'encadrement				X
Maitrise des manœuvres de base				X
Se positionner par rapport à la flotte				X
Repêcher un MOB				X
Redresser une embarcation chavirée				X
Placer un parcours par rapport au vent				X
Régler l'allure pour un « suivez-moi »			X	
Utiliser les signaux visuels			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
CS 1.4.3	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	02:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:30	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	☐	Interactif / interdépendant / participatif	☐	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème	☒	Ateliers (semi-) dirigés ;	☒
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible	☐	Autre :	☐
Auto-formation, recherches personnelles	☐	Documentations / expériences personnelles	☐	Autre :	☐

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	☐	PréAO ⁶⁹ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☐	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☒	Livres, manuels, revues, articles, ...	☐	Dossiers, portfolio, ...	☐
Vidéos, clips, podcasts, ...	☐	Autre :	☐	Autre :	☐

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	À télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Pratique	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

⁶⁹ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	X	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommativ	Normative	O	Certificative	Normative	X
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	O	Écrite	O
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ ***Mode :***

QCM ⁷⁰	O	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Question-réponse pendant les exercices	X	Autre :	O	Autre :	O

- ***Critères d'évaluation :***

Sachant que le permis de conduite est un pré-requis nous nous concentrerons sur les manœuvres spécifiques à l'enseignement sur l'eau. Le stagiaire veillera à

- Manutention des réservoirs de carburant et mise en route du moteur
- Mise à l'eau du Bateau et vérification du matériel emporté pour plan d'eau intérieur
- Position « au vent » de la flotte lors des contacts avec groupe
- Récupération des stagiaires
- Poser une réparation simple sur boudin gonflable.
- Savoir placer correctement un parcours par rapport au vent, ramener à bord une personne tombée à l'eau.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 12,57%
- Pondération du module CS 2.4.1 dans la thématique 4: 7,58 %

⁷⁰ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats. 1 troisième est requis pour 12, etc.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Doit être titulaire du brevet de Msed de planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité devra.

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être agréé par la commission pédagogique voile	

- **Diplômes, brevets, certifications⁷¹ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

⁷¹ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.4.2 Module CS 2.4.2 - Le bateau d'accompagnement- Perfectionnement

- **Résumé :**

Entretien de tout type de moteur et palier tout défaut d'allumage, de relevage, de trim, de transmission,... Entretien et réparation pneumatiques et coques.

- **Concepts / mots-clés :**

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Fixations du moteur sur bateau d'accompagnement, bouchons de nables,...				X
Vérification des pleins et de la qualité du carburant (2T 4T Diesel Batteries)				X
Cordon de sécurité « homme mort » coupe circuit.				X
Types de leviers de vitesse, trim et assiette du bateau				X
Mise à l'eau et au sec de l'embarcation				X
Clavette d'hélice pourquoi comment, ...			X	
Pose d'une rustine de réparation sur boudin gonflable			X	
Réparations sommaires des blessures sur le polyester (tapes,...)		X		
Mise à l'eau et sortie de l'eau				

- **Liens entre modules de formation - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)**

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					08:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					08:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	04:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	04:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:30	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	☐	Interactif / interdépendant / participatif	☐	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème	☒	Ateliers (semi-) dirigés ;	☒
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible	☐	Autre :	☐
Auto-formation, recherches personnelles	☐	Documentations / expériences personnelles	☐	Autre :	☐

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	☐	PréAO ⁷² : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☐	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☒	Livres, manuels, revues, articles, ...	☐	Dossiers, portfolio, ...	☐
Vidéos, clips, podcasts, ...	☐	Autre :	☐	Autre :	☐

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	À télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Pratique	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

⁷² PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	X	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	O	Certificative	Normative	X
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	O	Écrite	O
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

- **Mode :**

QCM ⁷³	O	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Question-réponse pendant les exercices	X	Autre :	O	Autre :	O

- **Critères d'évaluation :**
Vérification de l'acquisition des résultats d'acquis d'apprentissage tels que définis supra.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 12,57%
- Pondération du module CS 2.4.2 dans la thématique 4: 25,76 %

⁷³ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats. 1 troisième est requis pour 12, etc.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être membre de la commission pédagogique voile ou être reconnu par celle-ci.	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd, MSEnt	

L'assistant de sécurité devra

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
être titulaire d'un brevet de moniteur niveau 1, MSIN, niveau 2, MSEd ou niveau 3, agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	

- **Diplômes, brevets, certifications⁷⁴ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

⁷⁴ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.4.3 Module CS 2.4.3. Terminologie

- **Résumé :**
 - Au niveau **voile** : être familiarisé à la terminologie des coques, des espars, des gréements courants et dormants.
 - Au niveau **Planche à voile** : connaissance active et passive complète de la terminologie du matériel.
- **Concepts / mots-clés :** Terminologie spécifique, culture nautique
- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Précision absolue des termes, éventuellement le terme en anglais			X	
Conscience de l'importance du transfert de culture nautique et navale		X		
Bonne connaissance des différents gréements		X		

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					06:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:30
Temps total en présentiel (hh:mm) :					06:30
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	03:30	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	02:30	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00 :30
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					02:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	02:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	X	Documentations / expériences personnelles	X	Autre :	O

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO ⁷⁵ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Pratique	X	Autre :	O	Autre :	O

⁷⁵ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommativ	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ **Mode :**

QCM ⁷⁶	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	O

- **Critères d'évaluation :**

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3 :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 12,57%
- Pondération du module CS 2.4.3 dans la thématique 4: 25,76 %

⁷⁶ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être membre de la commission pédagogique voile ou être reconnu par celle-ci.	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	

- **Diplômes, brevets, certifications⁷⁷ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles devront être évaluées au cas par cas.

⁷⁷ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.4.4 Module CS 2.4.4. Entretien réparation des bateaux

- **Résumé :**

Il sera mis en place une séance d'entretien et de réparation des bateaux, flotteurs et gréements de la flotte: mise en œuvre des résines polyester et époxy, réparation simple en stratifié fibre de verre, révision du gréement dormant et courant (cosses, manchonnage, nœuds, surliures, épissures, lover un cordage, ranger, lancer), vérification des appendices et de leur tenue.

- **Concepts / mots-clés :** Entretien, réparation, noeuds

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Différents types de filtres			X	
Remplacement des cables dris, étai, hauban				X
Noeuds courants				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					04:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					00:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	01:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	03:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	☐	Interactif / interdépendant / participatif	☐	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème	☒	Ateliers (semi-) dirigés ;	☐
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible	☐	Autre :	☐
Auto-formation, recherches personnelles	☐	Documentations / expériences personnelles	☐	Autre :	☐

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	☐	PréAO ⁷⁸ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☐	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☒	Livres, manuels, revues, articles, ...	☐	Dossiers, portfolio, ...	☐
Vidéos, clips, podcasts, ...	☐	Autre :	☐	Autre :	☐

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	À télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Pratique	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

⁷⁸ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

- **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	O	Écrite	O
Pratique s/ terrain	X	Question-réponse pendant l'exercice	O

- **Mode :**

QCM ⁷⁹	O	Questions ouvertes	O	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Question-réponse pendant les exercices	X	Autre :	O	Autre :	O

- **Critères d'évaluation :**

Vérification Résultats d'Acquis d'Apprentissage tels que définis supra.

- **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 12,57%
- Pondération du module CS 2.4.4 dans la thématique 4: 10,19 %

⁷⁹ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être membre de la commission pédagogique voile ou être reconnu par celle-ci.	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	

- **Diplômes, brevets, certifications⁸⁰ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

⁸⁰ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.4.5 Module CS 2.4.5. = C.S 1.4.2. Le site: consignes de sécurité

- **Résumé :**

Il sera fait une analyse du plan d'eau, des dangers du site, des obligations légales ... afin d'établir une liste des consignes de sécurité à publier au briefing et à revoir chaque jour.

- **Concepts / mots-clés :** Dangers de l'eau - Consignes et risques liés à l'activité nautique.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Appréhender le risque lié au plan d'eau				X
Sécurité passive et active				X
Choix des zones de navigation				X
Navigation et coup de vent				X

- **Liens entre modules de formation** - *forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)*

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:15
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:15
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:15
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème	X	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre :	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO ⁸¹ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres, manuels, revues, articles, ...	O	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Pratique	O	Autre :	O	Autre :	O

⁸¹ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommative	Normative	X	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	O	Écrite	O
Pratique s/ terrain	X	Autre :	O

▪ ***Mode :***

QCM ⁸²	X	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Question-réponse pendant les exercices	O	Autre :	O	Autre :	O

- ***Critères d'évaluation :***

Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 12,57%
- Pondération du module CS 2.4.5 dans la thématique 4: 3,79 %

⁸² À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

○ **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
- Pour les exercices pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique par tranche de 6 candidats.

○ **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 voile légère ou assimilé ou MSIN et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assistant de sécurité désigné, en complément du chargé de cours devra :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être agréé par la commission pédagogique voile	

○ **Diplômes, brevets, certifications⁸³ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

⁸³ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.4.6 Module CS 2.4.6. Techniques annexes.

- **Résumé :**

Une séance sera mise en place permettant d'acquérir les techniques de « sécurité » en cas de casse de matériel pour revenir en lieu sûr et d'encadrement sur support.

- **Concepts / mots-clés :**

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Parcours technique à réaliser sur place en employant les différentes techniques abordées				X
Marche arrière				X
Mise à la cape				X
Prise de ris				X
Remorquage				X
Navigation sans safran			X	

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					02:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					02:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh :mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh :mm	02:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh :mm	00 :00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh :mm	00 :00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh :mm	00 :00	Se soumettre aux examens théoriques - hh :mm	00 :00
Se soumettre aux examens pratiques - hh :mm	00 :00	Autre : - hh :mm	00 :00	Autre : - hh :mm	00 :00

Temps total en non présentiel (hh :mm) :					02 :00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh :mm	02 :00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00 :00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	☐	Interactif / interdépendant / participatif	☐	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème	☒	Ateliers (semi-) dirigés ;	☐
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible	☐	Travail sur support des techniques particulières	☒
Auto-formation, recherches personnelles	☐	Documentations / expériences personnelles	☐	Autre :	☐

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	☐	PréAO ⁸⁴ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☐	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☐	Livres, manuels, revues, articles, ...	☐	Dossiers, portfolio, ...	☐
Vidéos, clips, podcasts, ...	☐	Pas de support - uniquement du savoir-faire	☒	Autre :	☐

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	À télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Pratique	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

⁸⁴ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	☐	SF Techniques	☒	SF Tactiques	☐	SF Tactico-Techniques	☐
SF Didactiques	☐	SF Méthodologiques	☐	SF Pédagogiques	☐	SE / Attitudes	☐

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	☐	Sommative	Normative	☐	Certificative	Normative	☐
	Critériée	☐		Critériée	☐		Critériée	☒

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	☐	Écrite	☐
Pratique s/ terrain	☒	Autre :	☐

▪ ***Mode :***

QCM ⁸⁵	☐	Questions ouvertes	☐	Études de cas / mise en situation	☐
Démonstrations	☐	Dossier / portfolio	☐	Cahier de travail / d'exercices	☐
Question-réponse pendant les exercices	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

- ***Critères d'évaluation :***

Vérification de la réalisation du parcours. Le candidat sera capable d'effectuer un parcours à la pagaie, et/ou godille seul et de diriger l'embarcation (prame, dériveur, pneumatique, canoé,...).

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 12,57%
- Pondération du module CS 2.4.6 dans la thématique 4: 12,12 %

⁸⁵ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.
 - Pour les mises en situations pratiques, 1 formateur agréé par la commission pédagogique et 1 assistant de sécurité agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats. 1 troisième est requis pour 12, etc.
 - Utilisation de canoë, kayak, opti, 420, prame, ...
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être membre de la commission pédagogique voile ou être reconnu par celle-ci.	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	

L'assistant de sécurité devra

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
être titulaire d'un brevet de moniteur niveau 1, MSIN, niveau 2, MSEd ou niveau 3, agréé par la Commission pédagogique mixte Voile	

- **Diplômes, brevets, certifications⁸⁶ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas

⁸⁶ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.4.7 Module CS 2.4.7 =CS 1.4.3. M.O.B.

- **Résumé :**

Une séance de récupération d'homme à la mer (Man Over Board: MOB) sera mise en place avec dégréement et remorquage en voile et en planche à voile.

- **Concepts / mots-clés :** Sauvetage et remorquage.

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Maitrise de l'approche d'un MOB				X
Remorquage				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	

Code autre module CS	Liens
CS 3.6.2	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:15
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:15
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	00:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	01:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:15	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					03:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	03:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	☐	Interactif / interdépendant / participatif	☐	Classe inversée	☐
Outils "digital learning"	☐	Mise en situation de résolution de problème	☒	Ateliers (semi-) dirigés ;	☐
Micro-enseignement entre candidats	☐	Mises en situation avec public cible	☐	Exercices	☒
Auto-formation, recherches personnelles	☐	Documentations / expériences personnelles	☐	Autre :	☐

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	☐	PréAO ⁸⁷ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	☐	Cahier formaté d'exercices	☐
Notes personnelles du candidat	☒	Livres, manuels, revues, articles, ...	☐	Dossiers, portfolio, ...	☐
Vidéos, clips, podcasts, ...	☐	Autre :	☐	Autre :	☐

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	☐	Format "papier"	☐	Format électronique, digital, numérique, ...	☐
Distribués / envoyés	☐	À télécharger	☐	Plateforme type "LMS"	☐
Pratique	☒	Bateaux d'encadrement	☒	Autre :	☐

⁸⁷ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- **Champs d'évaluation :**

Savoirs/connaissances	☐	SF Techniques	☒	SF Tactiques	☐	SF Tactico-Techniques	☐
SF Didactiques	☐	SF Méthodologiques	☐	SF Pédagogiques	☐	SE / Attitudes	☐

- **Type d'évaluation :**

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	☐	Sommative	Normative	☒	Certificative	Normative	☐
	Critériée	☐		Critériée	☐		Critériée	☐

- **Forme d'évaluation : Contexte :**

Orale	☐	Écrite	☐
Pratique s/ terrain	☒	Autre :	☐

▪ **Mode :**

QCM ⁸⁸	☐	Questions ouvertes	☐	Études de cas / mise en situation	☐
Démonstrations	☐	Dossier / portfolio	☐	Cahier de travail / d'exercices	☐
Immédiat pendant les exercices	☒	Autre :	☐	Autre :	☐

- **Critères d'évaluation :**

- Planche remorquée
- Personne sortie de l'eau
- Etc

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique 4 dans le cursus : 12,57%
- Pondération du module CS 2.4.7 dans la thématique 4: 12,88 %

⁸⁸ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**

- 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum. Maximum indéterminé.

- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Doit être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 voile légère ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique. Ultérieurement, cette fonction fera l'objet d'une expertise reconnue par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.	
Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, à titre d'expert pour enseigner une matière très précise, dans sa spécialité, même s'il ne possède pas le brevet requis.	

L'assi

- **Diplômes, brevets, certifications⁸⁹ donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

⁸⁹ Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.1.5 Thématique 5 : Ethique et Déontologie - 1 module de cours spécifique

Compétences spécifiques de la thématique 5

- Connaître les acteurs du sport
- Etre capable de transmettre les valeurs sociales et morales véhiculées par le sport en général et par la voile en particulier :
 - Respect
 - Maîtrise de soi
 - Humilité
 - Loyauté
 - Sportivité

Pondération de l'évaluation de la thématique 5 dans le cursus de formation : 0.38%

Nombre de modules de cours de la thématique 5 « Ethique et Déontologie » : 1

Identification des modules de cours de la thématique 5 « Ethique et Déontologie » :

- CS 2.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile

4.1.5.1 Module CS 2.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile.

- **Résumé :**

Au travers de vidéos et de jeux de rôles, on mettra en évidence l'importance du respect des valeurs sociales et morales dans le sport et on apprendra comment transmettre ces valeurs essentielles, particulièrement dans le sport de la voile où l'environnement impose les comportements à adopter en matière de sécurité, d'aide aux personnes en difficulté, de respect de la nature....

- **Concepts / mots-clés :** Valeurs, respect, sens marin, fairplay,

-

- **Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages :**

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	1	2	3	4
Respects de l'environnement				X
Respect des concurrents				X
Fair-play				X

- **Liens entre modules de formation** - forts / élevés (*) ou très forts / très élevés (**)

Code module CG	Liens
...	
...	

Code autre module CS	Liens
...	
...	

○ Volumes horaires et charge théorique de travail :

Temps total de présence en formation (hh:mm) :					01:00
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :					00:00
Temps total en présentiel (hh:mm) :					01:00
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, ... apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, ...) - hh:mm	01:00	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, ... apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, ...) - hh:mm	00:00	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, ... - hh:mm	00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, ... - hh:mm	00:00	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types - hh:mm	00:00	Se soumettre aux examens théoriques - hh:mm	00:00
Se soumettre aux examens pratiques - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

Temps total en non présentiel (hh:mm) :					00:00
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle - hh:mm	00:00	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel - hh:mm	00:00
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, ...) - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00	Autre : - hh:mm	00:00

○ **Méthodologie et supports de l'animation :**

- ***Méthodologie:***

Magistral	X	Interactif / interdépendant / participatif	X	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Jeux de rôle	X
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentations / expériences personnelles	O	Autre :	O

- ***Supports:***

▪ **Type de support de cours :**

Syllabus "classique"	O	PréAO ⁹⁰ : ppt, prezi, keynote, scenarii, ...	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	X	Livres (RCV), manuels, revues, articles, ...	X	Dossiers, portfolio, ...	O
Vidéos, clips, podcasts, ...	O	Autre :	O	Autre :	O

▪ **Mode diffusion :**

Exposé "tableau", projection, ... sans support	X	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique, ...	O
Distribués / envoyés	O	À télécharger	O	Plateforme type "LMS"	O
Autre ...	O	Autre :	O	Autre :	O

⁹⁰ PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur

○ **Modalités d'évaluation :**

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	X	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative / en cours de formation	Normative	O	Sommativ	Normative	O	Certificative	Normative	O
	Critériée	O		Critériée	O		Critériée	O

- ***Forme d'évaluation : Contexte :***

Orale	O	Écrite	X
Pratique s/ terrain	O	Autre :	O

▪ ***Mode :***

QCM ⁹¹	O	Questions ouvertes	X	Études de cas / mise en situation	X
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Autre :	O	Autre :	O	Autre :	

- ***Critères d'évaluation :***

Evaluation de la réflexion du candidat par rapport à une étude de cas

○ **Pondération et crédits (voir aussi tableau synthèse des pondérations au point 4.3) :**

- Pondération de la thématique **5** dans le cursus : 0.38%
- Pondération du module CS 2.2.5 dans la thématique **5**: 100 %

⁹¹ À éviter dans le cadre d'évaluation de compétences ! Veiller à un niveau taxonomique élevé de ce mode d'évaluation

- **Normes d'encadrement et de matériel :**
 - 1 formateur agréé par la commission pédagogique pour 5 candidats minimum.
Maximum indéterminé.
- **Qualifications et expériences utiles exigées pour les intervenants**

Les chargés de cours devront justifier d'une des « compétences » suivantes :

<u>Titres / qualifications</u>	<u>Expériences utiles</u>
Être membre de la commission pédagogique voile ou être reconnu par celle-ci.	
Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu	
Être niveau 2, niveau 3 ou MSEd.	

- **Diplômes, brevets, certifications⁹² donnant droit à une dispense totale du module de plein droit :**

Les dispenses éventuelles seront évaluées au cas par cas.

⁹² Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique
Com Péda version 20210910 V2.0 CAHIER DES CHARGES EDUCATEUR (MSEd) Planche à Voile

4.2 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation Moniteur Sportif EDUCATEUR en Planche à Voile

Rapports entre cours généraux et cours spécifiques et au sein des cours spécifiques	
Formation MEd complète y compris les cours généraux	100% = 266h
Cours généraux (y compris examens)	21,99%
Formation spécifique MEd en présentiel (y compris examens)	78,01%
Formation MEd spécifique en présentiel (examens compris)	100% = 207h30
Cours spécifiques communs aux formations MSIn et MEd	9,21%
Stages	38,55%

Synthèse « charge théorique de travail »					
	Module (Code_Nom)	Présentiel (hh:mm)	Evaluation (hh:mm)	Non- Présentiel (hh:mm)	Total (hh:mm)
Th 1	CS 2.1.1. = CS 1.1.1. Structure de la planche à voile	00:30	00:15	00:15	01:00
	CS 2.1.2 = CS 1.1.2 Assurances et responsabilités	00:30	00:15	00:15	01:00
	CS 2.1.3 organisation de la planche à voile et de la compétition en planche à voile	02 :00	00 :15	00 :15	02 :30
Th1_ Cadre institutionnel et législatif		3:00	0:45	00:45	04:30
Thématique 2	CS 2.2.1. : Construire une séance de cours ou un entraînement	2:00	00:15	00:15	02:30
	CS 2.2.2. : Adapter la séance aux conditions imposées par l'environnement	1:00	00:00	01:00	02:00
	CS 2.2.3. = CS 1.2.4. : Comment se comporter	04.00	00.30	00.00	04.30
	CS 2.2.4. = CS 1.2.5. : Comment évaluer	00.45	00.15	00.00	01.00
	CS 2.2.5. = CS 1.2.6. : Briefing- debriefing	05.00	00.30	00.00	05.30
	CS 2.2.6 : C.A.V. : rôle et responsabilités	05.00	00.30	00.00	05.30
	CS 2.2.7. Stage pédagogique	40:00	00:00	00:00	40.00
	CS 2.2.8. : Stage pratique entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.	40:00	00:00	00.00	40.00
Th2_Didactique et méthodologie		97:45	02:00	01 :15	101 :00
Thématique 3	CS 2.3.1. La météorologie approfondie	10:00	00:30	10:00	20:30
	CS 2.3.2. Physique de la planche à voile - Perfectionnement	10:00	00:30	10:00	20:30

	CS 2.3.3. Technique de la planche à voile - Perfectionnement	26:00	00:00	05:00	31:00
	CS 2.3.4 La régates olympique	05:00	00:30	05:00	10:30
	CS 2.3.5. Les autres formes de compétitions	06:00	00:00	02:00	08:00
	CS 2.3.6. Les évolutions technologiques	12:00	00:30	03:00	15:30
	CS 2.3.7. Accompagnement stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant la promotion de la planche à voile	02 :00	00 :00	03 :00	05:00
	CS 2.3.8. Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive	04:00	00:00	08:00	12:00
Th3_ Facteurs déterminants de l'activité et de la performance		75:00	02:00	46:00	123:00
Thématique 4	CS 2.4.1 = CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.	02:00	00:30	00:00	02:30
	CS 2.4.2 - Le bateau d'accompagnement- Perfectionnement	08:00	00:30	00:00	08:30
	CS 2.4.3. Terminologie	06:00	00:30	02:00	08:30
	CS 2.4.4. Entretien réparation de la planche à voile	04:00	00:00	00:00	04:00
	CS 2.4.5. = C.S 1.4.2. Le site: consignes de sécurité	01:00	00:15	00:00	01:15
	CS 2.4.6. Techniques annexes	02:00	00:00	02:00	04:00
	CS 2.4.7 =CS 1.4.3. M.O.B	01:00	00:15	03:00	04:15
Th4_ Aspects sécuritaires et préventifs		24:00	02:00	07:00	33 :00
Th 5	CS 2.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile	01.00	00:00	00:00	01:00
Th5_Ethique et déontologie		01 :00	00:00	00:00	01 :00
Charge théorique de travail totale		200:45	06:45	55:00	262:30

4.3 Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus MSIn Voile

<u>Synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus</u>			
	Module (Code_Nom)	Pondération du module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus de formation
Thématique 1	CS 2.1.1. = CS 1.1.1. Structure de la planche à voile	22,22%	1,71%
	CS 2.1.2 = CS 1.1.2 Assurances et responsabilités	22,22%	
	CS 2.1.3 organisation de la planche à voile et de la compétition en planche à voile	55,56%	
Thématique 2	CS 2.2.1. : Construire une séance de cours ou un entraînement	2,48 %	38,48%
	CS 2.2.2. : Adapter la séance aux conditions imposées par l'environnement	1,98 %	
	CS 2.2.3. = CS 1.2.4. : Comment se comporter	4,46 %	
	CS 2.2.4. = CS 1.2.5. : Comment évaluer	0,99%	
	CS 2.2.5. = CS 1.2.6. : Briefing- debriefing	5,45 %	
	CS 2.2.6 : C.A.V. : rôle et responsabilités	5,45 %	
	CS 2.2.7. Stage pédagogique	39,60 %	
	CS 2.2.8. : Stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.	39,60 %	
Thématique 3	CS 2.3.1. La météorologie approfondie	16.67 %	46.86 %
	CS 2.3.2. Physique de la planche à voile - Perfectionnement	16.67 %	
	CS 2.3.3. Technique de la planche à voile - Perfectionnement	25.20 %	
	CS 2.3.4 La régates olympique	8,54 %	
	CS 2.3.5. Les autres formes de compétitions	6.50 %	
	CS 2.3.6. Les évolutions technologiques	12.60 %	
	CS 2.3.7. Accompagnement stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un évènement visant à promouvoir la planche à voile.	4.07 %	
	CS 2.3.8. Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive	9.76 %	
Thématique 4	CS 2.4.1 = CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.	7.58 %	12,57 %

	CS 2.4.2 - Le bateau d'accompagnement-Perfectionnement	25,76 %	
	CS 2.4.3. Terminologie	25,76 %	
	CS 2.4.4. Entretien réparation de la planche à voile	10,19 %	
	CS 2.4.5. = C.S 1.4.2. Le site: consignes de sécurité	3,79 %	
	CS 2.4.6. Techniques annexes	12,12 %	
	CS 2.4.7 =CS 1.4.3. M.O.B	12,88 %	
Th 5	CS 2.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la planche à voile	100 %	0.38 %

Rmq : En cas de dispense de plein droit d'un ou plusieurs modules, la pondération est réalisée au prorata des autres modules à présenter au sein de la (des) thématiques.

4.4 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation MEd Planche à Voile

Chargés de cours

- Pour les modules CS 2.1.1 & CS 2.1.2 (Th. 1), CS 2.2.3, CS 2.2.4 & CS 2.2.5 (Th 2) CS 2.4.1, CS 2.4.5 & CS 2.4.7 (Th. 4)

Ils devront justifier d'une des compétences suivantes:

- Peut être titulaire du brevet de moniteur niveau 2 planche à voile ou assimilé ou MSIn et pouvoir justifier d'une expérience pédagogique.
- Doit être agréé par la Commission pédagogique mixte Voile
- Peut être désigné par la commission pédagogique mixte Voile, même s'il ne possède pas le brevet pédagogique. (Un membre du Conseil d'administration par exemple).

Pour le module 2.2.5, il devra, en plus, justifier d'une expérience de 5 semaines en tant que chef de base nautique ou CAV

- Pour les modules CS 2.1.3 (Th 1), CS 2.2.1, CS 2.2.1 & CS 2.2.6 (Th 2), CS 2.3.1, 2.3.2, 2.3.3 & CS 2.3.4 (Th 3), CS 2.4.2, CS 2.4.3, CS 2.4.4, CS 2.4.6 (Th 4) & CS 2.5.1 (Th 5)

Ils devront justifié d'une des compétences suivantes :

- Être missionné par la CP
- Être administrateur de la FFYB et/ou RBSF reconnu
- Être niveau 2, niveau 3 ou MEd.

Pour le module CS 2.2.6, le chargé de cours qui serait niveau 2, 3 ou MEd devra en plus justifier de 12 semaines d'expérience en tant que MEd ou équivalent, de Chef de Base ou de Chef d'activités voile.

Pour le module CS 2.3.3 (technique de la planche à voile - perf), le chargé de cours qui serait niveau 2, 3 ou MEd devra en plus avoir une pratique en compétition.

Pour le module CS 2.34 (La régata - les règles de course), il devra en plus justifier d'une expérience de NRO (sauf si il est niv 2, 3 ou MEd)

L'assistant de sécurité:

- Pour les modules CS 2.2.1 & CS 2.2.1 (Th 2), CS 2.3.3 (Th 3), CS 2.4.2 & CS 2.4.6 (Th 4)

Il devra être titulaire d'un brevet de moniteur niveau 1, MSIN, niveau 2, MEd ou niveau 3, agréé par la Commission pédagogique mixte Voile.

Pour le module CS 2.3.3 (technique de la planche à voile-perf), il devra en plus avoir une pratique en compétition

- Pour les modules CS 2.2.3 (Th 2), CS 2.4.1 (Th 4)

Il devra être agréé par la commission pédagogique mixte de voile

Le maitre de stage

Pour le stage pédagogique (CS 2.2.7), il devra avoir un brevet de niveau 2, MSEd ou niveau 3

Pour le stage pratique en entraînement ET/OU organisation d'un événement visant à promouvoir la planche à voile. (CS 2.2.8), il sera missionné par la CP voile (pour le projet, ce n'est pas obligatoire d'avoir les compétences spécifiques suivantes)

Compétences spécifiques

Module CS 2.3.5 : le **coach** sera d'une équipe reconnue par la FFYB

Module CS 2.3.6: le **Race Officer** devra posséder le titre de RO (acquis suite au suivi de la formation dispensée par la FFYB) ou devra être reconnu par la FFYB/RBSF

Module CS 2.3.7: Les formateurs devront être agréés par la Société Belge Francophone de Psychologie du Sport et la DG du Sport de la FWB. Ils seront

- soit détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique. Dans ce cas, ils devront également justifier de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective dans le domaine de la préparation psychologique à la performance sportive.
- soit psychologues du sport

4.5 Synthèse des titres/qualifications et expériences utiles donnant droit à des dispenses

D'une manière générale, les dispenses éventuelles de modules seront évaluées au cas par cas.

Quelques dispenses sont toutefois d'office prévues à savoir:

Dispense du module CS 2.1.1 (Organisation de la voile et de la compétition en voile) pour les candidats qui sont classés au Ranking durant l'année.

Dispense du module CS 2.3.3 (Technique du dériveur - Perfectionnement) pour les candidats classés au Renking de la classe ou qui l'on été.

Dispense du module CS 2.3.4 (La régates: les règles de course) pour les NRO et DRO.

Dispense du module CS 2.3.6 (La régates: les officiels de course) pour les DRO, les NRO, les NJ et les DJ.

5. REFERENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES DIDACTIQUES OU PEDAGOGIQUES

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1er du décret du 03 mai 2019, au point 5 (La description des programmes et contenus des stages).

5.1 Présentation des stages

- Les stages pédagogique et pratique pourront commencer dès la réussite de l'ensemble des modules des thématiques 1, 3 et 4 et des modules 1 à 2 et 4 à 6 de la de la thématique 2.
- Un formulaire de proposition de stage à compléter et renvoyer à la FFYB, sera disponible sur le site www.ffyb.be (voir point 5.5 ci-dessous)
- Le cahier de stage pédagogique (ensemble des documents utiles au bon suivi du stage: module CS 2.2.7), sera téléchargeable sur le site www.ffyb.be
- Les documents nécessaires au rapport du stage pratique en entraînement : module CS 2.2.8, seront téléchargeables sur le site www.ffyb.be
- Voir la description des stages aux points 4.1.2.7 et 4.1.2.8
- Ils devront être réalisés avec des maîtres de stage différents.
- Les prestations réalisées par le stagiaire lors de ces stages, le sont à titre gracieux, à charge pour l'école de voile de défrayer le candidat pour son hébergement et ses transports.

5.2 Dossier de stages

- Le dossier de stages comprend
 - la fiche individuelle de résultats disponible pour chaque candidat à n'importe quel moment de la formation via le secrétariat FFYB
 - le cahier de stage (module CS 2.2.7 - voir description ci-dessous),
 - le rapport d'entraînement et/ou d'organisation d'évènement visant à promouvoir la planche à voile (module CS 2.2.8 - voir description ci-dessous)
- Le dossier de stages doit avoir fait l'objet d'une validation de la part de la Commission pédagogique mixte (pour rappel le stage pédagogique (module CS 2.2.7) et le stage pratique en entraînement (module CS 2.2.8) ne peuvent démarrer qu'après la réussite de tous les autres modules de la formation MSEd).
- Après réalisation des 2 stages, le dossier de stages sera renvoyé à la FFYB (adresse et consignes disponibles dans le dossier).
- Après réception du dossier de stages dûment complété, celui-ci sera évalué par la Fédération, la Commission pédagogique mixte et/ou le Conseiller Pédagogique.

5.2.1 Le Cahier de stage (Module CS 2.2.7)

- En première page du cahier de stage, on trouve la fiche signalétique du stage (voir aussi point 5.2.3 ci-dessous)
- Le cahier de stage devra entre autre comprendre les préparations et les évaluations des séances réalisées par le candidat.
- Le cahier de stage comprendra un espace réservé au Maître de stage pour indiquer ses diverses appréciations et évaluations (technique et pédagogique) et l'évolution du candidat
- Le cahier de stage comprend un espace réservé au Maître de stage pour indiquer ses actions correctives ou de « remédiations » ;
- En fin de stage, le maître de stage établira un rapport final, en même temps que son évaluation ; Ce document fera partie intégrante du cahier de stage.
- Indications concernant le renvoi, par le candidat, du cahier de stage signé et complété auprès de l'opérateur de formation (personne de contact, coordonnées complètes, annexes éventuelles,...), le Conseiller Pédagogique et/ou la Commission pédagogique mixte.

5.2.2 Le rapport d'entraînement et/ou d'organisation d'un évènement (Module CS 2.2.8)

Le rapport d'entraînement détaillera :

- La fiche signalétique du stage (voir aussi point 5.2.3 ci-dessous)
- les objectifs définis par l'entraîneur pour les sportifs
- les méthodes utilisées pour réaliser ces objectifs
- un rapport d'entraînement : les objectifs ont-ils été atteints, si oui dans quelle mesure, si non : identifier les difficultés rencontrées et les moyens mis en œuvre pour y remédier.
- Un rapport de l'entraîneur, maître de stage ;

5.2.3 La fiche signalétique d'un stage

La fiche signalétique d'un stage doit reprendre :

- Les coordonnées du stagiaire,
- Les coordonnées du lieu de stage,
- Les coordonnées et niveau de qualification du Maître de Stage,
- Le domaine d'intervention du stage,
- Le calendrier,
- La description et niveau du groupe d'entraînement,
- Le nombre d'heures,
- Le libellé de toutes les séances réalisées en fonction des séances types vues au cours de la formation, milieu dans lequel le stagiaire a évolué, le public cible, ...).

5.3 Règles concernant les Maîtres de Stages :

- Le Maître de stage devra avoir un brevet de niveau 2, MSeD ou niveau 3 et justifier de 12 semaines d'expérience en tant que MSeD ou équivalent et être agréé CP.
- Le Maître de stage peut être "imposé" au candidat, par la FFYB et/ou la Commission pédagogique mixte.
- Pendant le stage le candidat est placé sous la responsabilité pédagogique **exclusive** du Maître de Stage.
- Il n'y a pas d'obligation pour le Maître de stage d'accepter la mission proposée.
- Les leçons enseignées sont répertoriées consciencieusement et visées par le Maître de Stage.
- Le dossier de stage (rapport d'évaluation) est signé par le Maître de Stage.
- Le Maître de stage est présent **en permanence** sur la totalité du stage présenté par le candidat afin de surveiller, contrôler et prendre responsabilité totale du groupe d'apprenant dont il a la charge.
- Prévoir la possibilité pour le stagiaire de co-diriger une équipe de MSIn et/ou MSeD sous la direction d'un Chef d'Activités Voile (CAV)

5.4 Acceptation potentielle des Maîtres de Stages :

Le Maître de stage devra :

- Exercer cette fonction en accord avec la FFYB.
- Offrir des heures de cours, des programmes, des objectifs, des contenus et un public propice à l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire et en adéquation avec ses champs de qualification.
- Intégrer le stagiaire à l'équipe enseignante.
- Encadrer **personnellement** le (la) stagiaire lors des temps de guidance, d'observation et d'évaluation.
- Accomplir, dans les meilleurs délais, les tâches administratives à l'égard de la FFYB et de la Commission pédagogique mixte.
- Dialoguer avec le responsable des formations de cadres de la FFYB, chaque fois que nécessaire.
- Accueillir la visite éventuelle d'un superviseur des formations de cadres (FFYB et/ou DG Sport).
- Impliquer activement le stagiaire dans la conduite des cours faisant l'objet du stage.
- Communiquer régulièrement leurs remarques et conseiller le stagiaire tant oralement que par le biais de l'évaluation écrite finale (cahier de stage).
- Participer à d'éventuelles formations continues.

5.5 Endroits et niveaux de Stages :

- Confirmation d'autorisation de stage donnée au stagiaire, par la FFYB, le Conseiller Pédagogique et/ou la Commission pédagogique mixte.
- Le stage proposé ou choisi doit toujours être en adéquation parfaite avec le niveau de compétence pour lequel le candidat a suivi une formation.

5.6 Évaluation d'un stage et du cahier de stage :

- L'évaluation du stage est effectuée par le Maître de Stage.
- L'évaluation est effectuée sur le document (rapport de Maître de Stage dans le cahier de stage ou rapport d'entraînement) ad hoc fourni par la FFYB ou l'école.
- Les modalités d'évaluation (type, forme, critères de pondérations, grille avec critères d'évaluation, ...) sont dans le cahier de stage et dans le rapport d'entraînement.
- En cas d'échec d'un cycle du stage, celui-ci doit être refait.

5.7 Qualification et expérience utile exigée des Maîtres de stage :

Le maître de stage devra avoir un brevet niveau 2, MSEd ou niveau 3 et justifier de 12 semaines d'expérience en tant du MSEd ou équivalent.

Le maître de stage pratique sera un coach agréé par la commission pédagogique.

La Commission pédagogique mixte peut toujours, sur proposition argumentée de la Direction Technique ou du responsable de la FFYB, désigner d'autres intervenants que ceux indiqués dans le cahier des charges. Ils doivent dès lors être reconnus comme « experts » dans certaines matières dispensées ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle probante.

6. REFERENTIEL « EVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION.

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1^{er} du décret du 03 mai 2019, au point 6 (*La description des modalités d'évaluation*).

6.1 Délai d'organisation des évaluations

Selon les besoins, au maximum 3 sessions d'évaluation seront organisées par an, pour les candidats ayant participé aux modules nécessitant une évaluation spécifique.

Les dates des sessions d'évaluation seront publiées sur le site FFYB.

Les candidats ayant participé à un ou plusieurs modules seront invités, via le secrétariat FFYB (stephanie.dubuc@ffyb.be), à la session d'évaluation suivante, sur base d'un listing transmis par les responsables du stage au secrétariat FFYB (listing des candidats admis aux évaluations).

La réussite à cette évaluation ouvre au candidat le droit de commencer les stages.

6.2 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect.

6.2.1 Présences au cours

- 80% de présence active aux cours sur toute la formation est à respecter.
- Les retards ou absences sont comptabilisés dans les 20% tolérés.
- Une feuille de présence au cours sera contresignée par le candidat.
- Pour la partie technique de la formation, en évaluation continue, et pour le module CS 2.4.8, une présence active de 100% est exigée.

6.2.2 Autres modalités à décrire

- Les cours se donnent dans un milieu accueillant des jeunes et des stagiaires de l'école. Le comportement des futurs enseignants se doit d'y être exemplaire. Tout manquement à ce devoir d'exemplarité sera sanctionné d'exclusion de la session.
- Une évaluation de réussite d'un acquis pourra être émise sur base d'un travail écrit ou d'une prestation à fournir.
- Une présentation orale pourra donner lieu à une évaluation de réussite à condition que plusieurs possibilités soient offertes par choix personnel du candidat ou par tirage au sort et en présence de 2 examinateurs au moins.

6.3 Publicité des accès aux évaluations

- Convocation systématique des candidats admissibles aux évaluations par voie officielle écrite, ou par courrier électronique si cette évaluation ne suit pas directement la formation.
- Information systématique des candidats non admissibles aux évaluations (abandon, échec pratique, didactique, absences, ...) par voie officielle écrite ou par courrier électronique.

6.4 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations

- Au cas où l'évaluation ne suit pas directement la session de cours, toute absence motivée du candidat admis sera transmise à la Commission pédagogique mixte ou au secrétariat de la FFYB dans les plus brefs délais par courrier électronique ou par téléphone.
- Deux sessions totales ou partielles sont possibles.

- La légitimité du motif est appréciée par la Commission pédagogique mixte (le certificat médical ou le certificat de décès d'un parent proche sont, en tout cas, considérés comme motif légitime).
- Le candidat arrivant tardivement et sans motif légitime peut se voir refuser l'entrée à l'évaluation par le membre du personnel en charge de la surveillance de celle-ci.
- Si le candidat est admis à présenter l'évaluation, son arrivée tardive à un examen écrit sans motif légitime ne lui donne pas automatiquement droit à la durée totale prévue initialement pour la réalisation de l'évaluation.

6.5 Contenus et exigences des évaluations

- Tous les champs de compétence théoriques repris au document des charges de travail sont objet d'évaluation et dans toutes les thématiques.
- Évaluation concernant les matières vues au cours de la formation ou présente dans les supports de cours donnés aux candidats.
- Le critère de réussite des contrôles des parties théoriques est de 60% pour la moyenne totale et de 50% dans chaque thématique.
- Pour les parties pratiques, une évaluation formative permanente sera communiquée directement sur l'eau et/ou lors de briefings consécutifs aux séances sur l'eau. Une évaluation certificative globale est communiquée en fin de session en fonction des objectifs techniques atteints.

6.6 Nombre de sessions d'évaluation

- Pour les compétences théoriques, chaque niveau de compétence sera évalué en deux sessions possibles. (voir 6.6) Une seconde session sera possible pour les candidats qui n'auraient pas satisfait aux exigences lors de la première session. Les matières à présenter seront actées au procès-verbal de délibération de la première session.
- Pour la partie pratique, l'évaluation continue insatisfaisante pourra se compléter d'un Stage pédagogique complémentaire à convenir avec le candidat.
- En lieu et place d'un contrôle des acquis, il pourra être demandé un travail personnel écrit, y compris pour une évaluation en seconde session sur un champ de compétence précis.
- Un jury de délibération sera constitué de 2 personnes au moins désignées par la Commission pédagogique mixte.
- Le questionnaire, sous quelque forme que ce soit, sera proposé, pour approbation, à la Commission pédagogique mixte par le chargé de cours

6.7 Constitution du Jury d'évaluation

Le jury d'évaluation sera constitué du ou des chargés de cours intervenants : avec voix délibérative.

Ce jury pourra se compléter de chargés de cours non intervenants avec voix consultative

Le Conseiller Pédagogique et le représentant de la FFYB à la Commission pédagogique mixte auront voix consultative

En cas de doute lors de l'évaluation finale de la partie pratique, le chargé de cours et l'assistant sécurité pourront faire appel au Conseiller Pédagogique ou au représentant de la FFYB ou à tout autre spécialiste désigné ou approuvé par la Commission pédagogique mixte avec voix délibérative.

6.8 Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès-Verbal).

Un Président de jury est désigné pour chaque session d'évaluation. Il pourra s'agir du représentant du service Formation des cadres de la DG Sport, du Conseiller Pédagogique, d'une personne issue des membres du jury d'évaluation.

Sur base des évaluations que le candidat aura obtenues aux différentes épreuves, le Président du jury aura une voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote pour toute décision de délibération,....

Un secrétaire représentant l'organisme de formation sera désigné par les membres du jury d'évaluation.

Chaque candidat inscrit aux sessions d'évaluation sera systématiquement délibéré.

Toutes les décisions du jury seront actées et motivées dans un procès-verbal (PV) de délibération.

Ce PV sera signé par l'intégralité du jury présent aux évaluations. Il sera envoyé à la DG Sport (document papier et/ou scan) en même temps que les résultats des évaluations (documents électroniques).

6.9 Motivation du résultat en délibération

Tout résultat de session doit obligatoirement être motivé par une phrase qui correspond à la délibération du jury d'évaluation.

Codes de délibération:

6.9.1 « Réussite de plein droit »

La phrase : « Réussite de plein droit » est utilisée pour toute situation reprise ci-dessous :

- Réussite de plein droit en 1ère session car au moins 60% au total et 50% de moyenne dans chaque thématique.

6.9.2 « Ajourné car au moins une thématique en échec »

La phrase : « Ajourné car au moins une thématique en échec » est utilisée pour toute situation reprise ci-dessous :

- Ajournement car moins de 50% dans une thématique mais plus de 60% au total. Tous les modules de la thématique en échec sont à représenter.

6.9.3 « Ajourné pour absence »

La phrase : « Ajourné pour absence » est utilisée pour toute situation reprise ci-dessous :

- Ajournement en seconde session car absence répétée même si justifiée.
- Ajournement en seconde session car l'absence n'a pas été considérée comme justifiée.

6.9.4 « Refus car moins de 60% au total »

La phrase : « Refus car moins de 60% au total » est utilisée pour toute situation reprise ci-dessous :

- Refus car moins de 50% dans une thématique et moins de 60% au total.
- Refus car plus de 50% dans les thématiques mais moins de 60% au total.

6.9.5 « Refus car fraude à l'évaluation »

La phrase : « Refus car fraude à l'évaluation » sera utilisée pour toute situation reprise ci-dessous :

- Refus de l'examen car fraude à l'évaluation. Pas de seconde session octroyée. Une année de suspension avant un nouveau passage d'examen.

6.9.6 « Refus car au moins une thématique en échec en seconde session »

La phrase : « Refus car au moins une thématique en échec en seconde session » est utilisée pour toute situation reprise ci-dessous :

- Refus car moins de 50% dans une thématique en seconde session.
- Refus car moins de 60% au total en seconde session.

6.9.7 « Refus en cas d'absence en seconde session »

Refus car l'absence en seconde session n'a pas été considérée comme justifiée.

6.10 Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » (COFED) lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais.

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

6.11 Procédure de communication des résultats aux candidats

- Les résultats des évaluations seront communiqués aux candidats par courriel et/ou courrier postal dans la quinzaine qui suit la session de contrôle.
- Les conclusions du jury de délibération seront communiquées par courriel et/ou courrier postal.
- Les candidats ajournés seront convoqués à une seconde session par courriel et/ou courrier postal.
- Un droit de recours est octroyé lors d'un refus en seconde session.

6.12 Recours et procédures

- Tout candidat qui estime que les dispositions du présent cahier des charges n'ont pas été respectées lors des inscriptions aux examens, examens et délibérations, excepté l'appréciation souveraine du jury et de chacun de ses membres sur les notes individuelles attribuées à l'étudiant et le résultat global obtenu par celui-ci, peut exercer un recours à l'encontre des résultats de la délibération.
- Le candidat pourrait donc formuler un recours motivé auprès Fédération Francophone du Yachting Belge. Avant tout recours, le candidat peut solliciter une consultation de son examen. En aucun cas, il ne pourra emporter une copie de son examen, ni en prendre des photos, ni emporter des notes, ni solliciter une copie des corrigés des QCM. Il pourra solliciter la consultation des notes écrites du jury s'il s'agit d'une évaluation orale, et ce conformément au décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration. Il peut également demander des informations complémentaires concernant ses évaluations.
- Cette consultation ne pourra se réaliser qu'après une prise de rendez-vous formalisé avec le secrétariat de la Fédération Francophone du Yachting Belge A.B.S.L., à l'attention de Madame Stéphanie DUBUC, 90 avenue du Parc d'Amée, 5100 JAMBES - Tel 081/ 30.49.79.
- Lors de l'envoi des résultats de l'évaluation à chaque candidat, une référence au cahier des charges est notifiée.
- Les candidats disposent d'un délai de 10 jours ouvrables après la date d'envoi des résultats pour introduire un recours. Au-delà de la date limite, le recours sera jugé non recevable.
- Ce recours doit être envoyé par lettre recommandée à la Fédération Francophone du Yachting Belge A.B.S.L., 90 avenue du Parc d'Amée, 5100 JAMBES et à la personne de contact ci-avant visée. Celle-ci assurera le suivi du dossier.
- Dès réception de la lettre recommandée du candidat, la chambre de recours instituée au sein de la Commission Pédagogique Mixte dispose de 30 jours ouvrables pour examiner le recours et communiquer par courrier ou courriel sa décision définitive et non contestable au candidat.
- La chambre des recours est compétente pour étudier tout litige concernant les résultats. Une chambre de recours est composée de quatre (4) personnes avec voix délibérative. Un membre de la FFYB, siégeant à la Commission Pédagogique Mixte. Ce dernier assure le secrétariat de la chambre de recours. Le Directeur Technique de l'Opérateur de Formation ou, à défaut, son représentant. Un représentant de l'AG Sport. Ce dernier assure la présidence de la chambre de recours. Un Conseiller Pédagogique ADEPS compétent ou son représentant de l'AG Sport. En cas d'égalité lors d'un vote, la voix du président de la chambre de recours est prépondérante.
- A son initiative, la chambre de recours peut être amenée à rencontrer et inviter toute personne qu'elle juge utile afin de prendre la meilleure décision qu'il soit.
- Toute modification apportée à la procédure définie ci-dessus ou à la notation des différentes épreuves pendant une session doit avoir reçu l'aval de la Commission pédagogique mixte.

7. CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCES DE DIPLOMES (Belgique ou étranger).

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1^{er} du décret du 03 mai 2019, au point 7 (*Les conditions de dispenses de diplômes*).

Cette procédure est aussi explicitée à la section 7 de tous les cahiers de charges / référentiels de formation de tous les niveaux de formation.

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent d'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation et/ou son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années peuvent être ainsi valorisées au même titre que si le candidat les avait acquises par une formation équivalente.

Ces termes VAE et VAF sont reprises sous l'acronyme « VAFE ».

Ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, ... Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Le principe général de cette « VAFE » permet la comparaison, via une procédure standardisée, entre des résultats d'acquis de formation / d'apprentissage ou les résultats d'acquis d'expériences et des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier.

7.1 Conformité des dossiers VAFE à introduire

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue distinctement pour une procédure VAF et VAE.

Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complétée ne pourra donc permettre une analyse du dossier. **La demande sera donc d'office refusée.**

Des critères de recevabilité sont également établis et notamment en référence aux prérequis de la formation (âge, expérience, pas de suspension fédérale, ...) mais aussi les dispositions langagières minimales correspondant aux cahiers des charges ad hoc (généraux et spécifiques).

Un dossier ne peut être introduit si une demande de VAFE a déjà été traitée par une autre instance (principe « Crossborder »). Le demandeur doit donc explicitement indiquer si une VAFE a déjà été introduite via un autre organisme ou instance ainsi que le résultat de celle-ci.

7.2 Valorisation des Acquis de Formation (VAF)

7.2.1 Base / recevabilité de la demande de VAF

Une demande de VAF ne peut être introduite et recevable que sur base :

- d'une certification⁹³ en rapport étroit avec les contenus visés (diplôme, brevet, certificat, attestation, ...) validée par un processus d'évaluation détaillée du parcours de formation par un opérateur / une institution / un organisme public d'un pays de l'UE. Les dossiers émanant d'un pays hors de l'UE pourront faire l'objet d'une analyse particulière. Les certifications devront néanmoins avoir été validées par le biais d'un opérateur / une institution / un organisme Public.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.
- d'une connaissance langagière du français adaptée au profil de fonction et de compétence qu'exige la fonction de Moniteur Sportif éducateur en Voile en rapport avec les exigences énoncées au sein du cahier des charges des cours généraux du niveau concerné.

7.2.2 Éléments à présenter pour une VAF

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAF »
- Ce formulaire doit contenir :
 - Nom - Prénom
 - Adresse officielle complète
 - Lieu et date de naissance
 - Mail
 - Tél/Gsm.
 - la discipline
 - le niveau de qualification pour lequel une VAF est sollicité
- Compléter le tableau formaté (voir infra),

⁹³ La certification est le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente (publique dans le cadre du dispositif des formations de l'AG Sport) établit qu'un individu possède au terme d'un processus d'éducation et de formation les acquis correspondant à une norme donnée. (sur base d'une recommandation du parlement européen et du conseil du 23/04/2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)

- Tableau à compléter.

Code et nom du module pour lequel une dispense est sollicitée	Nom de l'organisme ayant délivré la « certification »	Intitulé du module / du cours	Connaissances / compétences développées	Résultats d'Acquis d'Apprentissages (descripteurs de connaissances et/ou de compétences)	Volume horaire (présentiel - non présentiel)	Forme d'évaluation et note obtenue	Docs annexés*

- Documents officiels en pièces-jointes au tableau formaté : brevets, diplômes,... ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.
- Des copies (certifiées conformes au besoin peuvent être sollicitées) de ces brevets et diplômes doivent impérativement figurer en pièces-jointes au tableau formaté.
- Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre, si possible, le cahier des charges des formations suivies.
- Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues,... Ces dernières feront l'objet d'une attention particulière.
- Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin de permettre une analyse des plus objective.
- Pour les candidats non francophones, il y a lieu d'ajouter la traduction en français des documents (au besoin une traduction certifiée peut-être exigée).
- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétence du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

7.3 Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE)

7.3.1 Base de la demande / recevabilité de VAE

Une demande de VAE ne peut être introduite que sur base :

- d'expériences pratiques avérées (un minimum de volume / quantité exigé) en étroite relation avec le champ de compétences visées (profil de fonction, public cible, cadre d'intervention, ...). Une expérience avérée, même très importante, pourrait ne pas dispenser le/la candidate de devoir participer à un/des modules de formation et/ou d'une forme d'évaluation.

- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.

7.3.2 Éléments à présenter pour une VAE

- Compléter adéquatement et signer un document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAE »
- Ce formulaire doit contenir :
 - o Nom - Prénom
 - o Adresse officielle complète
 - o Lieu et date de naissance
 - o Mail
 - o Tél/Gsm.
 - o le niveau de qualification pour lequel une VAE est sollicité
- Tableau à compléter
-

EXPERIENCES EN LIEN AVEC LES MODULES VISES (EN COMMENÇANT PAR LA PLUS RECENTE)									
Expérience n°	En lien avec le(s) module(s) – code et nom du/des modules (niveau encadrement – fonction)	Nom et lieu de la structure dans laquelle les activités ont été exercées + Nom et coordonnées du (des) responsable(s)	Secteur d'activité de la structure	Période de l'activité (date de début – date de fin)	Nombre d'hrs d'expérience pouvant être justifiées	Principales fonctions / activités exercées en rapport avec le(s) module(s) visé(s)	Connaissances / compétences développées lors de ces principales fonctions / activités	Expériences pouvant être « certifiées » par une autorité publique, un pair breveté, ... Si oui, précisez	Docs annexés*

- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétences du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

7.4 Entretien de VAFE

- Sur base d'un dossier jugé recevable, la Commission Pédagogique Mixte, peut planifier un entretien de "VAFE".
- L'entretien de VAFE doit permettre :
 - o de compléter des points du dossier VAFE dont la formulation ne serait pas jugée assez précise par la Commission Pédagogique Mixte ;
 - o de comparer les résultats d'acquis de formation/d'expériences avec les résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE ;
 - o de vérifier les résultats d'acquis de formation/d'expériences sur base des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE.
- L'entretien VAFE est conduit par au moins deux membres de la Commission Pédagogique Mixte.
- Le candidat ne peut être accompagné par une tierce personne lors de l'entretien de VAFE

7.5 Frais de procédure pour une VAFE

Des frais de procédure pour l'analyse du dossier de VAFE et/ou l'organisation de l'entretien de VAFE sont demandés au demandeur. Ils s'élèvent à 50€.

7.6 Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?)

7.6.1 Où envoyer le dossier VAFE ?

- Le lieu d'introduction d'une VAFE spécifique doit se réaliser auprès de l'opérateur délégataire de formation. Le responsable des formations de cadres accusera la réception de celui-ci et en assurera le suivi.

La demande de VAFE doit ainsi être introduite auprès de Mme Stéphanie Dubuc, responsable des Formations de cadres (stephanie.dubuc@ffyb.be - Avenue du Parc d'Amée 90 à 5100 Jambes).

7.6.2 Comment envoyer le dossier VAFE ?

- Le dossier du demandeur doit se concevoir en version informatique téléchargeable et imprimable.
- Le dossier sera envoyé par mail au responsable des formations de cadres (stephanie.dubuc@ffyb.be) en y scannant tous les éléments constitutifs. Le dossier peut aussi être envoyé par courrier simple (Avenue du Parc d'Amée 90 à 5100 Jambes).

- Le dossier envoyé doit-être complet et envoyé en un seul « bloc ».

7.6.3 Quand solliciter un dossier VAFE ?

Une demande de VAFE peut être réalisée à tout moment.

7.7 Analyse concernant la demande de VAFE

Pour rappel, ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, ... Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

L'analyse et les décisions par rapport à une VAFE sont réalisées par la Commission Pédagogique Mixte.

La Commission Pédagogique Mixte est une Commission de consultation et d'avis auprès de l'Administration Générale du Sport, des fédérations ou associations sportives désignées comme opérateurs délégataires de formations de cadres.

La Commission Pédagogique est composée de représentants de l'opérateur de formation délégataire et de représentants de l'administration et/ou d'autres opérateurs.

Cette commission d'avis porte essentiellement sur la formation des cadres dans la ou les disciplines concernées et plus particulièrement pour chaque type et chaque niveau de formation avec comme référence le cahier des charges / référentiel de formation ad hoc.

Le délai de traitement du dossier est fixé raisonnablement à 20 jours ouvrables. Tout dépassement de ce délai est communiqué à la personne demandeuse. Cela n'octroie pas un droit automatique à la VAFE.

7.8 Décisions concernant la demande de VAFE

Sur base d'un dossier jugé recevable (cfr prescrits explicités ci-dessus), toute décision, positive ou non, sera communiquée à la personne demandeuse.

La décision de VAFE peut être totalement favorable, partiellement favorable ou défavorable.

Cette décision est explicitée et motivée. Notamment si une décision a été prise en ce qui concerne l'imposition d'évaluations intégrées ou non.

Dès lors, au sein de la décision sera décliné les compétences recherchées mais aussi comment la personne demandeuse sera potentiellement évaluée en rapport avec le référentiel de formation ad hoc.

La décision concernant la demande de VAFE ne mettra pas en doute les formations suivies, ni les diplômes obtenus. La procédure permet la mise en place d'un processus de vérification des compétences du demandeur.

Si le demandeur n'est pas en accord avec la décision exprimée il peut formuler un recours motivé auprès de la Commission Pédagogique Mixte aux mêmes conditions que celles énoncées au chapitre (voir section 6) concernant les recours et procédures.

7.9 Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS

7.9.1 Cours généraux :

En ce qui concerne les cours généraux et ce afin de standardiser des VAF une liste de dispense par niveau a été publiée. Elle reprend les dispenses possibles pour les "anciens" cours généraux, les bacheliers en Education Physique,...

Ces informations sont présentes sur le site de l'ADEPS (www.sport-adepts.be).

7.9.2 Cours spécifiques:

Pour la formation MSIn :

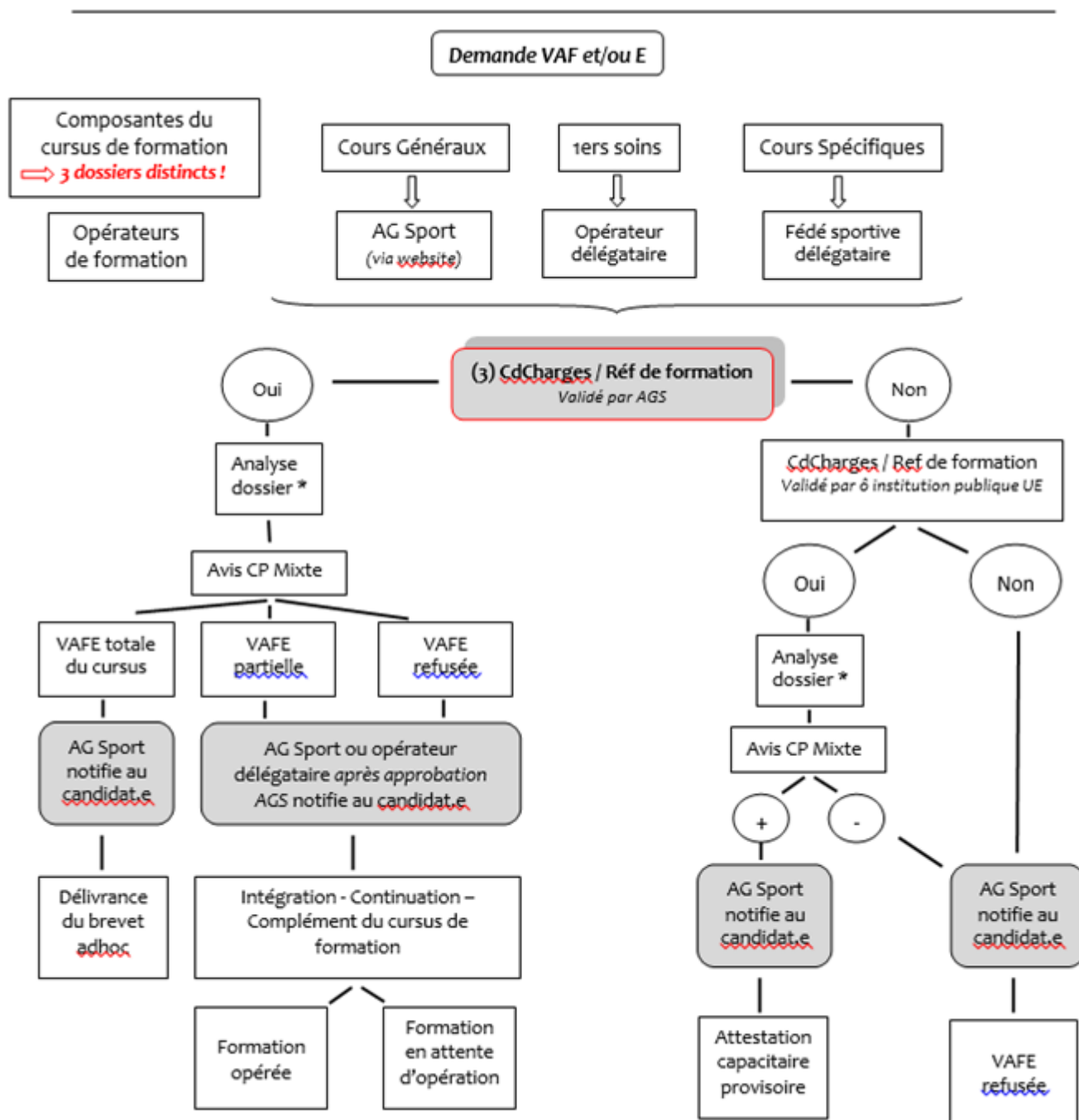
Vous possédez...	Vous êtes dispensé
Un brevet MSEd en planche à voile	Du premier stage pédagogique lors de la formation MSIn

Pour la formation MSEd :

Vous possédez...	Vous êtes dispensé
Un brevet MSIn en planche à voile	Des modules communs tels définis dans le tableau page 19 (modules en vert foncé)

Toute autre demande passera par la commission pédagogique et sera étudiée au cas par cas.

7.10 Tableau synthèse complet des procédures "VAF"



8. REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES DE DELIVRANCE ET D'HOMOLOGATION DES ATTESTATIONS DE REUSSITE.

Ce chapitre répond à l'Art. 39. § 1^{er} du décret du 03 mai 2019, au point 8 (les modalités de l'homologation des brevets).

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais (au plus tôt à partir du 01 janvier 2016). Les autres éditions conservent la procédure habituellement mise en place précédemment (fichiers xls).

L'outil « Gestion de cours » est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont certifiées par l'Administration, un brevet homologué est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

Pour toutes informations / changement de coordonnées / Concernant les brevets :

Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale du sport

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Service Formation des cadres sportifs (brevets)

Lundi - Mardi - Jeudi de 09h00 à 11h45 et 13h30 à 16h00

tél 02/413 29 07

email : adeps.brevets@cfwb.be

Il est par ailleurs de la responsabilité du détenteur d'un brevet de maintenir ses compétences à jour par le biais de formations continuées en adéquation avec son champ de compétences.

9. ANNEXES

9.1 Dossier pédagogique (stage pédagogique en école de planche à voile) (y compris fiche signalétique du stage)



FORMATION DES CADRES MSED VOILE LEGERE & PLANCHE A VOILE

**Stage pédagogique en
en école de voile/planche à voile (40h)**

Version du 1^{er} juin 2021

Stage pédagogique en école de voile dans le cadre de la formation MSED

Module CS 2.2.7

Il est demandé au candidat de participer à un stage de 5 jours dans une école labellisée de la FFYB ou un centre ADEPS dans le cadre des champs de compétences d'un Moniteur Sportif Educateur.

En tant que responsable nautique, le candidat sera responsable de l'organisation des activités de voile et de planche à voile de l'école ou du Centre Adeps. Il devra notamment organiser la sécurité et la maintenance, gérer une équipe pédagogique, aider les moniteurs et leurs donner les instructions, établir des évaluations, etc.

Le maître de stage devra disposer d'un brevet de niveau 2, MSED ou niveau 3 et justifier de 12 semaines d'expérience en tant que MSED ou équivalent.

Le dossier de stages doit avoir fait l'objet d'une validation de la part de la Commission pédagogique mixte.

Après réception du dossier de stages dûment complété, celui-ci sera évalué par la Fédération, la Commission pédagogique mixte et/ou le Conseiller Pédagogique

- ➔ Pour toutes informations, se référer au point 5 du cahier des charges MSED voile légère/
Planche à voile

Fiche de proposition de stage pédagogique en école de voile

(Document à compléter et à renvoyer scanné préalablement aux stages à info@ffyb.be)

FORMATION : MEd Voile légère ou Planche à voile (biffer la mention inutile)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° TELEPHONE/GSM:

Email:

Stage pédagogique en école de voile

1. Lieu de stage (Nom et adresse) :

2. Dates du stage

3. Maître de stage (Nom, niveau, adresse mail et GSM)

Avalisé par la commission pédagogique le :

Signature du conseiller pédagogique ou du responsable fédéral :

Fiche signalétique du Stage pédagogique en école de voile

Coordonnées du stagiaire :

NOM :

Prénom :

Adresse

GSM :

Mail :

Coordonnée du Maître de stage

NOM :

Prénom :

Adresse

GSM :

Mail :

Niveau de qualification :

Coordonnées du lieu de stage:

Lieu :

Dates / calendrier :

Caractéristique :

Rapport journalier (à dupliquer autant que nécessaire)

Dates :

Nombre d'heures réalisées :

Météo :

Milieu :

Développement :

Rapport du Maitre de stage:

Nom & prénom du stagiaire

Appréciation du maître de stage :

REUSSITE - ECHEC

Nom :

Prénom :

Signature

9.2 Dossier pratique en entrainement



FORMATION DES CADRES MSED PLANCHE A VOILE

**Stage pratique
en entraînement (40h)**

Stage pratique en entraînement dans le cadre de la formation MSED PàV

Module CS 2.2.8

Il est demandé au candidat de participer à un stage d'entraînement de niveau national, fédéral ou à un stage de classe comme aide-entraîneur. Il sera de 40h (semaine, journées, weekend...).

Le dossier de stages doit avoir fait l'objet d'une validation de la part de la Commission pédagogique mixte.

Après réception du dossier de stages dûment complété, celui-ci sera évalué par la Fédération, la Commission pédagogique mixte et/ou le Conseiller Pédagogique

➔ Pour toutes informations, se référer au point 5 du cahier des charges MSED voile légère

Fiche de proposition de stage pratique en entraînement

(Document à compléter et à renvoyer scanné préalablement aux stages à info@ffyb.be)

FORMATION : MEd PLANCHE A VOILE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° TELEPHONE/GSM:

Email:

Stage pratique d'entraînement

4. Lieu de stage/d'entraînements (Nom et adresse) :

5. Dates du stage/des entraînements :

6. Maître de stage (Nom, niveau, adresse mail et GSM)

Avalisé par la commission pédagogique le :

Signature du conseiller pédagogique ou du responsable fédéral :

Fiche signalétique du Stage pratique d'entraînement

Coordonnées du stagiaire :

NOM :

Prénom :

Adresse

GSM :

Mail :

Coordonnée de l'entraîneur

NOM :

Prénom :

Adresse

GSM :

Mail :

Niveau de qualification :

Coordonnées du lieu de stage:

Lieu :

Dates / calendrier :

Caractéristique :

- Objectifs définis par l'entraîneur pour les sportifs
- Méthodes utilisées pour réaliser ces objectifs
- Situation du stage dans le programme de l'année (où en sommes-nous ?)
- Objectifs d'après stage

Groupe d'entraînement

- *Description et niveau du groupe, âge des participants, support...*

Rapport journalier d'entraînement

Dates :

Nombre d'heures réalisées :

Météo :

Public :

Milieu :

✓ Programmation (libellé de chaque séance) & réalisation

✓ les objectifs ont-ils été atteints ?

- Si oui, dans quelle mesure ?
- Si non, identifiez les difficultés rencontrées et les moyens mis en œuvre pour y remédier.

Rapport de l'entraîneur:

Nom & prénom du stagiaire

Appréciation du maître de stage :

REUSSITE - ECHEC

Nom :

Prénom :

Signature

9.3 Dossier pédagogique pour l'organisation d'un évènement visant la promotion de la planche à voile



FORMATION DES CADRES

MSEd PLANCHE A VOILE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

à utiliser pour le stage d'organisation d'un évènement visant la promotion de la planche à voile.

Mise à jour du 20/05/2021

Présentation

But et utilisation du dossier pédagogique

Vous venez de réussir les épreuves « spécifiques » d'une des formations de cadre en planche à voile. Vous devez maintenant effectuer votre stage de formation pédagogique.

Ce dossier est destiné à :

- Reprendre toutes les coordonnées et renseignements concernant les différents intervenants dans vos stages pratiques
- Donner les informations utiles quant aux conditions dans lesquelles vous réaliserez ces stages pratiques
- Recevoir vos notes et celles de votre maître de stage...

Ce dossier doit vous suivre pendant toutes les étapes de votre stage pédagogique et doit ensuite être transmis en original à la FFYB qui le fera suivre vers la commission pédagogique.

Mode d'utilisation du dossier pédagogique

1. Lire attentivement les différents documents contenus dans ce dossier.
2. Rechercher 1 endroit de stage, compléter la fiche de proposition de stage (page 4), la scanner et la renvoyer à la fédération par mail via info@ffyb.be, qui transmettra à la CP voile, qui avalisera ou non votre proposition et vous transmettra sa réponse par mail.
3. Attendre l'accord de la CP voile pour organiser vos stages.
4. Compléter la fiche signalétique du stage (pages 5 et 6).
5. Compléter chaque demi-journée de stage (page 7 à reproduire autant de fois que nécessaire).
6. Présenter les rapports de chaque demi-journée au maître de stage pour qu'il y ajoute ses commentaires et conseils.
7. En fin de stage, rédiger l'auto évaluation (page 8).
8. En fin de stage, demander au maître de stage de compléter son rapport et évaluation (Page 9).
9. Recommencer les points de 4 à 9 pour le deuxième stage.
10. Renvoyer le dossier pédagogique complet et en original à la fédération :
FEDERATION FRANCOPHONE DU YACHTING BELGE asbl
90 avenue du Parc d'Amée
B-5100 JAMBES

Le dossier sera évalué en commission pédagogique. Votre fiche de suivi MSEd sera complétée de manière informatique à la FFYB et sera disponible sur demande à stephanie.dubuc@ffyb.be.

Lorsque tous les modules de la formation seront réussis, l'homologation de votre brevet de MSEd Planche à Voile sera demandée à l'Adeps.

Caractéristiques du stage pratique

1.1. Moniteur Sportif Educateur:

- le candidat doit faire parvenir à la commission pédagogique voile la fiche de proposition du stage pédagogique (page 4),
- il devra avoir l'approbation de la CP,
- le stage est non rémunéré,
- la durée du stage dépendra du projet (évènement) mis en place. Ce stage se déroule en deux parties :
1. La préparation du projet 2. L'évènement en lui-même.

1.2. Présence du maître de Stage :

Le Maître de stage est en communication régulière durant tout l'organisation du projet ET présent au moment de l'évènement afin de conseiller, guider et évaluer le candidat.

La CP Voile peut désigner un de ses membres pour superviser le bon déroulement du stage.

Fiche de proposition de stage d'organisation d'un évènement visant à la promotion de la planche à voile.

(Document à compléter et à renvoyer scanné préalablement aux stages à info@ffyb.be)

FORMATION :

PLANCHE A VOILE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° TELEPHONE/GSM

Projet :

7. Types d'évènement :

8. Lieu de l'évènement (Nom et adresse) :

9. Dates de l'évènement :

10. Responsable à contacter (Nom, adresse mail et GSM) :

11. Maître de stage (Nom, niveau, adresse mail et GSM) :

Avalisé par la commission pédagogique le :

Signature du conseiller pédagogique ou du responsable fédéral :

Fiche signalétique du Stage :

Organisation d'un évènement visant à la promotion de la planche à voile. l'entrainement

Stagiaire :

NOM :

Prénom :

Adresse

GSM :

Mail :

Maître de stage :

Rappel : le maître de stage doit : Être agréé par la CP voile

NOM :

Prénom :

Adresse

GSM :

Mail :

Niveau de qualification :

Projet :

Lieu :

Date :

Le domaine d'intervention :

Responsable :

Description du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Responsabilité particulières :

Rapport/ Business Plan du Projet :

I. Introduction

1. Présentation du/des stagiaire(s) (*Si réalisé en équipe*)

II. Le projet

1. Genèse du projet
2. L'idée du projet (quoi ?)
3. L'objectif
4. Lieu (où ?)
5. La date/ durée (quand ?)

III. La mise en place du projet

1. Les démarches effectuées (Comment ?)
2. Les imprévus et comment y remédier
3. Le déroulement de l'évènement
4. Financement ?
5. Sponsors ?

IV. Sécurité

1. Prévoir la sécurité
2. Localisation des zones d'extraction (nommez alors les rues par où les secours pourront venir) ;

V. L'évènement (Jour J)

1. Rapport de l'évènement (une fois réalisé) (personnelle, si équipe = plusieurs rapport)
2. Points positifs/négatifs
3. Auto-évaluation du stagiaire

VI. Rapport du Maître de stage

NB : Cette table des matières est non-exhaustive. C'est un aide-mémoire et sert de base à la rédaction du rapport pour le stagiaire.

Rapport de Stage :

Le Candidat :

Nom

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

N° de GSM :

E-mail :

1. Rapport du Maître de stage :

Appréciation du maître de stage :

REUSSITE - ECHEC

Nom :

Prénom :

Signature

AIDE MEMOIRE POUR LE RAPPORT

1. Le Rapport/Business Plan du projet.

-

Structuration :

- Soins apportés au rapport écrit
- Compréhension et respect des objectifs
- Rapport complet

Organisation :

- Travail pour le plus grand nombre
- Investissement dans le projet
- Sécurités passive et active

Communication :

- Communication avec son maître de stage
- Tiens compte des conseils
- Communication avec les personnes qui ont contribué au projet

Aptitude à obtenir les effets recherchés :

- Se fixe un objectif clair et atteignable
- Adaptation et réajustement en cours de projet

2. VALEUR TECHNIQUE

- Pertinence du projet

3. VALEUR HUMAINE.

- Relation avec les Personnes ayant participé au projet
- Attitude envers le staff (autres moniteurs, autres personnels, dirigeants,...)
- Fait preuve d'originalité, apporte un plus, créativité,...
- Fait « sa part » du travail,...